CMJN

EN QUÊTE

LUNDI 19
SEPTEMBRE 2016
NUMÉRO 1572

100 F

EN PROFONDEUR : ÉVACUATIONS SANITAIRES À L'ÉTRANGER

Le règne de l'opacité



Illustration

P. 3,4,5

Le Trésor public dépenserait plus de 4,7 milliards F Cfa par an dans les évacuations
Des acteurs de la Santé dénoncent des magouilles, une gestion partisane et des abus
Dr Mamadou Bèye (Dir. Samu National) : "Nous avons une solution pour les chiffres"

APRÈS LE NDIGUËL DU KHALIFE

Béthio ravale ses *Cheikh et Cheikhettes*



P.2

EXONÉRATION FISCALE DE KOSMOS ENERGY ET TIMIS

Sonko revient à la charge



P.2

GÉNÉRAL MANSOUR SECK

"La Gambie est surarmée par méfiance"



P.7

LIBRE PAROLE

L'ultime hommage au Pr Yoro Fall



P.11

FREINÉ PAR LE KHALIFE DES MOURIDES

Cheikh Béthio "décheikhise" ses disciples



Suite à la polémique née de la décision de Cheikh Béthio Thioune d'élever au rang de " Cheikh" son épouse Sokhna Aida Saliou Diallo, le khalife général des mourides est sorti de sa réserve. Serigne Sidy Moctar Mbacké a donné injonction au guide des "Thiantacounes" d'arrêter de donner le titre de "Cheikh" à des femmes. Dans un message audio diffusé sur la toile, Cheikh Béthio Thioune dit se conformer à la consigne du khalife et par la même occasion, il a radié tous ses "Cheikh". "A tous les Thiantacounes, à tous mes disciples, à tous les mourides et Sénégalais, une consigne est tombée. Serigne Basse Abdou Khadre, porte-parole des mourides, m'a notifié que le khalife lui a chargé de me dire, d'arrêter cette pratique des Cheikh et j'ai décidé immédiatement de m'y conformer", a déclaré le Thiantacoune en chef. Il s'est engagé à ne plus se livrer à cette pratique. "Je ne parlerais plus de Cheikh", promet-il. Et d'ajouter sur la même lancée : "je m'adresse à tous les Cheikh, sans exception. Qu'ils oublient leur titre car c'est une consigne".

Pour afficher sa bonne volonté, Cheikh Béthio Thioune a laissé entendre qu'il était même prêt à renoncer à son titre mais le marabout l'en a dissuadé en lui rappelant qu'il a été élevé au grade de "Cheikh" par Feu Serigne Saliou Mbacké.

Ce rappel à l'ordre du khalife des mourides intervient après la sortie de l'un des fils de Cheikh Béthio pour marquer sa désapprobation vis-à-vis de son père. "Je rends grâce à Serigne Saliou Mbacké. S'il plait à Dieu, une femme ne sera pas mon guide. Je refuse, moi Serigne Khadim Thioune. Je le dis", aurait-il écrit sur sa page Facebook. ■

EXONÉRATION FISCALE À KOSMOS ENERGY ET TIMIS

Ousmane Sonko démonte les arguments du Mefp

Deux jours après la réponse d'Amadou Ba contestant l'information selon laquelle le Sénégal a mis le coude sur 90 milliards de F CFA que devraient payer les sociétés Timis Corporation et Kosmos Energy, Ousmane Sonko est revenu à la charge. Dans un communiqué, il dément le ministre des Finances.

Après les explications du ministère de l'Économie des finances et du plan sur une prétendue exonération fiscale de 90 milliards de F CFA accordée à Kosmos Energy, le leader de Pastef revient à la charge. Car, Ousmane Sonko ne semble pas être convaincu par la réponse apportée par Amadou Ba. Toutefois, il salut "l'effort, quoique maladroit, de répondre à l'une des nombreuses interpellations de Pastef" parce qu'à travers cette réponse, dit-il, personne ne va plus émettre des doutes sur l'existence d'une transaction entre Petrotim et Timis Corporation. Dans sa réponse, le Mefp avait révélé que le 03 juillet 2014, Petrotim Limited avait cédé à Timis Corporation "la totalité de ses parts". Toutefois, M. Sonko invite l'argentier de l'Etat à renseigner les Sénégalais sur le coût de cette transaction dans la mesure où Timis a cédé 60% de ses parts à Kosmos Energy pour un coût global de 200 milliards de F CFA. Si Timis a rétrocédé 60% de ses parts à 200 milliards de F CFA pour combien de milliards Petrotim a-t-elle cédé ses 90% de pourcentage ?, se demande Ousmane Sonko qui évalue cette transaction à 300 milliards de F CFA.

"Oubli ou mauvaise foi manifeste ?"

Si dans sa réponse, Amadou Ba a indiqué que "Kosmos Energy en sa qualité d'associée bénéficie du régime fiscal dérogatoire prévu à l'article 48 du Code pétrolier", le leader de Pastef estime lui que le ministre de l'Économie à tout faux. Pour Ousmane Sonko, soit Amadou Ba "a oublié ses leçons de fiscalité, à force de s'adonner à la politique politicienne, ou alors il est de mauvaise foi manifeste dans son souci de protéger le frère du Président trempé dans cette affaire". En effet, d'après l'ancien Inspecteur des impôts et domaines, les exonérations dont se réfère le ministre en citant l'article 48 du code pétrolier "ne concernent que les impôts et taxes relatifs aux investissements, approvisionnements ou bénéfices réalisés durant les phases de recherche et de développement". "La cession de titres miniers, qui n'a rien à voir avec les opérations pétrolières encore moins une opération d'investissement ou d'approvisionnement en phase de recherche ou de développement ne peut être enrobée dans l'exonération prévue à l'article 48 précité. En fiscalité, l'interprétation restrictive des exonérations est et reste un principe élémentaire, mais un principe sacro-saint", argumente Ousmane Sonko. Ce dernier qualifie de "tentative de blanchiment de fraude fiscale", l'argument avancé par le ministre des Finances.

"La transaction est imposable"

Par ailleurs, le ministère des Finances faisant la genèse des transactions avait rappelé, par la même occasion que Petrotim Limited avait cédé la totalité de ses 90% de parts à la société Timis Corporation. Cette dernière, de rétrocéder à son tour, 60 des 90% à Kosmos Energy. Mais, Ousmane Sonko soutient dans son texte que "s'agissant de la cession des titres miniers, la taxe est retenue et acquitté par le cessionnaire (en l'occurrence Petrotim de Aliou Sall) sur la somme versée par le cédant, lorsque ce dernier n'est pas domicilié au Sénégal ou n'y dispose pas d'un représentant habilité" (article 559 du code général des impôts). "Quel que soit le schéma envisagé, cette transaction est imposable au Sénégal. En conséquence, nous réitérons notre interpellation ferme à votre endroit, pour que les mesures idoines soient prises avant le délai de forclusion (4 ans) afin de fiscaliser cette transaction. A défaut, vous et vos services de la DGID (devenue une direction sous administration APR) vous rendriez coupable de complicité d'une entreprise de fraude fiscale à grande échelle et, y répondriez tôt ou tard devant le peuple et la justice", met en garde le président des Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité. ■

ALIOU NGAMBY NDIAYE

NÉCROLOGIE

Oulimatou Bâ Dia, la veuve de Mamadou Dia, ancien président du Conseil du Sénégal de 1957 à 1962 n'est plus. L'ancienne fonctionnaire à l'Unesco est décédée vendredi dernier, à l'âge de 91 ans, suite à un malaise. Elle a été enterrée hier. Une occasion pour différentes personnalités du pays de faire le ballet à la maison mortuaire, à Zone B. Parmi celles-ci, l'ancien président de la Fédération sénégalaise de football, El Hadj Malick Sy "Souris", la députée libérale Aïda Mbodj, l'ex-ministre libérale Safiétou Ndiaye Diop qui, nous dit-on, était étreinte par l'émotion. Les deux ex-Premiers ministres du gouvernement de Macky Sall, Abdoul Mbaye et Aminata Touré ont aussi fait le déplacement. Le premier nommé est venu le samedi en compagnie de son frère, Cheikh Tidiane Mbaye. Mimi Touré a présenté ses condoléances hier, et d'après nos sources, elle s'est souvenue de la vielle époque où la maison mortuaire servait de siège pour les rencontres "clandestines" de l'opposition de l'époque incarnée par le MSU. EnQuête présente ses sincères condoléances à la famille éplorée.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Éco-Social :
Aliou Ngamby Ndiaye
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Mamadou Diallo, Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : **33 825 07 31 - 778341190**
Impression : **AFRICOME**

MIMI TOURÉ

Restons avec le rappel à Dieu de la veuve de Mamadou Dia. L'ancien Premier ministre Aminata Touré a rendu un hommage posthume à Oulimatou Bâ Dia. "Ancienne fonctionnaire internationale de l'ONU, tu fus une intellectuelle accomplie. Tu fus très tôt engagée dans la lutte pour la promotion des femmes et l'émancipation du peuple sénégalais tout entier. Je me rappelle encore de tes conseils d'endurance et de persévérance pour arriver aux transformations sociales souhaitées. Compagne admirable du Premier Maodo, tu fus pendant de longues années sa plus proche collaboratrice et sa complice intellectuelle. Tu supervisais avec un professionnalisme impressionnant la production de ses nombreuses publications", écrit l'Envoyée spéciale du Chef de l'Etat. Qui poursuit : "A la disparition du Président Dia, malgré ton grand âge, tu continuas à perpétuer sa mémoire par la promotion de ses idées patriotiques. Tu fus un modèle de fidélité, de générosité et de grande simplicité. Tu manqueras beaucoup à ta famille que tu as tant aimée et à tes "jeunes" amis, nous qui avons eu le privilège de t'avoir connu. Les souvenirs de ta personnalité exceptionnelle resteront gravés dans nos cœurs et ton esprit avant-gardiste continuera à nous inspirer pour longtemps".

ASUTIC

La décision du Collège de régulation de l'ARTP de ramener à 1,5 milliard de F CFA, l'amende de 13,959 milliards que l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) avait infligé à la Sonatel n'agrée pas l'Association sénégalaise des utilisateurs des TICS. Selon l'Asutic, le Collège de régulation "s'est dédit". "On se pose des questions quant aux motifs de cette grave décision qui sacrifie les intérêts du Sénégal et discrédite son image", fustige l'Association à travers un communiqué parvenu à EnQuête. En effet, les utilisateurs des TICS soulignent que cette décision du collège de régulation vient confirmer que "l'ARTP garde le cap dans sa démarche de préservation et de protection des intérêts étrangers dans le secteur des télécoms". "La première observation importante à faire sur la forme est que le recours gracieux introduit par la Sonatel auprès du Collège de régulation n'est nullement recevable", informe l'Asutic. Pour toutes ces raisons, elle exige "l'annulation de cette décision illégale par le Collège de régulation de l'ARTP" et condamne "le fait que l'ARTP soit toujours utilisée à des fins politiques malgré les promesses de rupture dans la gouvernance du Sénégal".

GAMBIE

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe en Gambie. Yahya Jammeh a limogé son très puissant ministre de l'Intérieur, Ousmane Sonko, pour le remplacer par Momodou Alieu Bah, un officier de l'armée. Un limogeage que le principal concerné a signifié à son personnel vendredi après-midi avant que la télévision nationale ne confirme l'information dans la grande édition du journal de 20 heures, ce samedi. Très craint dans le pays, Ousmane Sonko était un officier de l'armée gambienne. Lorsque le journaliste Deyda Hyadara fut assassiné le 16 décembre 2004, il est pointé du doigt comme étant celui qui avait donné les directives aux Junglers ayant exécuté le patron du journal ''Point Newspaper''. Une accusation confirmée jusque dans les plus petits détails en 2014, lors d'une interview avec le site en ligne Freedomnewspaper, par Bai Lowe le chauffeur des sicaires qui ont effectué la "mission" pour le compte de Jammeh.

GAMBIE (SUITE)

En 2005, Ousmane Sonko est promu ministre de l'Intérieur. Il est limogé en 2006 et devient ambassadeur, puis inspecteur général de la police gambienne avant de retrouver son portefeuille ministériel en 2012. Il n'a plus jamais bougé depuis lors, ce qui démontre des liens étroits qu'il avait avec Jammeh. Pour le moment, aucune explication n'a été donnée sur les motifs du limogeage d'Ousmane Sonko qui est déjà sur les tablettes de la National Intelligence Agency (NIA). Car, le bruit court que Yahya Jammeh prépare le terrain pour desserrer l'étau de son isolement politiquement et diplomatique afin de rendre crédible la prochaine élection présidentielle de décembre prochain. D'où le limogeage de Samba Bah, le Directeur des Affaires politiques à la NIA, viré le même jour qu'Ousmane Sonko.

ÉVACUATIONS SANITAIRES À L'ÉTRANGER

La curieuse opacité

A combien se chiffrent les évacuations sanitaires, par an, au Sénégal ? S'il est difficile voire impossible de répondre à cette question, du fait d'une certaine omerta sur la question. Le moins que l'on puisse dire est que le Sénégal est à la traine sur la question du relèvement de son plateau technique. Actuellement, les évacuations ne sont plus possibles en France, car les deux pays ne sont pas d'accord sur les modalités. D'ailleurs, une histoire de dette est au cœur de ce blocage. La seule destination est le Maroc. Des acteurs de la santé dénoncent des magouilles, une gestion opaque et partisane et des abus. Le président du conseil de santé du Sénégal reconnait des dysfonctionnements, dans le passé, mais assure que la question est gérée actuellement avec toute la rigueur nécessaire. Le Docteur Mamadou Diarrah Bèye, Directeur du Samu National, apporte lui son éclairage et propose une solution pour avoir des chiffres précis.



Il est extrêmement difficile de chiffrer les évacuations sanitaires, en termes de coût pour les deniers de l'Etat. Une véritable opacité. Pour des spécialistes de la santé, ce sont des milliards de FCFA qui sont dépensés annuellement. "On ne donne jamais le chiffre exact. Et tout dépend de la personne à évacuer. Si c'est une haute personnalité de l'Etat, la somme est plus importante. L'Etat dépense beaucoup d'argent pour évacuer ces privilégiés", renseigne une source médicale. Ce qui est déplorable dans cette affaire, renseigne-t-elle, c'est que des pauvres continuent à mourir dans le pays, à cause d'une simple diarrhée, ou d'un paludisme. À ce moment, nos fonctionnaires se servent de l'argent du peuple. En effet, il faut savoir que l'Etat, en principe, n'évacue que les fonctionnaires et leurs familles.

A propos de ces évacuations, un autre agent de la santé parle d'un anachronisme qu'il faut corriger. D'ailleurs, il les voit comme une humiliation pour notre pays qui compte plus de spécialistes et d'experts que beaucoup de pays du Maghreb. "C'est une honte, non seulement pour le Sénégal, mais pour toute l'Afrique. Combien de présidents et d'autorités africains sont morts à l'étranger. On n'arrive pas à les compter. Nos pays doivent faire des efforts pour soigner leurs malades et arrêter d'enrichir les plateaux médicaux des hôpitaux étrangers", fulmine notre interlocuteur. Qui pense aussi que, quand le Sénégal évacue un malade à l'étranger, il améliore le plateau technique de l'hôpital du pays d'accueil. "C'est avec nos milliards que ces pays valorisent leurs hôpitaux, paient leurs personnels, ainsi de suite", tonne notre source.

D'une manière générale, les acteurs de la santé sont foncièrement contre ces évacuations à coups de centaines de millions de francs ou de milliards. Personne n'est en mesure d'en donner le montant exact. "En tout cas, que ce soit des milliards ou des centaines de millions, c'est déjà beaucoup dans un pays qui a de nombreuses priorités, où la majorité peine à se rendre à l'hôpital, ou beaucoup ne mangent pas à leur fin. Cet argent devrait servir à améliorer les plateaux techniques de nos pauvres hôpitaux, afin d'arrêter ces évacuations", déplore notre interlocuteur. Un autre acteur de la santé soutient avec certitude que l'évacuation d'un malade coûte en moyenne 5 millions. "Les 500 malades font 2,5 milliards, alors que le coût des consommables pour prendre en charge ce nombre de malades, dans notre pays, est de 261 millions. C'est une économie de 2 milliards qu'on peut faire, qui peut construire un hôpital".

Magouilles et abus

Si le coût des évacuations sanitaires n'est pas connu et surtout n'est pas communiqué, cela est dû aux magouilles et abus qui entourent cette affaire, selon certains acteurs de la santé. Notamment, pour ce professionnel de la santé qui déclare : "Entre les passe-droits offerts aux uns et aux autres ; les petites magouilles dont profitent certains et le laxisme qui prévaut à plusieurs niveaux de responsabilité, le Trésor public en vient à supporter des charges qu'il n'aurait jamais dû supporter. La France avait mis le holà, à cause d'un endettement extrêmement élevé auprès de certains hôpitaux français. C'était des milliards de francs CFA que l'Etat ne parvenait pas à honorer. Ils ont mis fin à la collaboration, parce que le Sénégal n'arrivait plus à payer cette dette. En exigeant de l'Etat sénégalais des garanties financières très lourdes, avant tout déplacement médical, la France a réglé le problème pour ses structures hospitalières", signale notre interlocuteur.

Le secrétaire général du Sutsas, Mballo Dia Thiam, de dire que la question des évacuations sanitaires a toujours constitué un réel problème. Parce que ceux qui en profitent ne sont pas toujours ceux qui doivent en profiter. "Ce n'est pas un mécénat. Ce sont des factures qu'on doit payer aux établissements étrangers. Si une structure n'arrive pas à honorer ses engagements, il est clair que la première réaction, c'est de couper les robinets. La question des évacuations a toujours posé des problèmes à la catégorie qui doit aller en France. C'est pourquoi, à un moment donné, je parle bien du temps où Maguette Diouf était ministre en charge de la Bonne organisation de l'Etat, il était question que les fonctionnaires s'organisent, parce que l'ardoise était, en son temps, très salée. On a eu des rencontres à Saly (Saly I et Saly II) pour créer une sorte de mutuelle pour essayer de prendre en charge ces questions d'évacuations sanitaires", explique M. Thiam.

Ce dernier soutient ignorer les derniers développements, mais en tout cas l'ardoise avec la France était très importante. "Une structure qui fonctionne et qui a besoin de ressources, a besoin de recouvrer ses créances. L'évacuation n'est pas une question conjoncturelle, mais une question d'ordre structurelle. Parce que, que ça soit le Maroc, la Tunisie ou ailleurs, les compétences qui ont été formées à l'université Cheikh Anta Diop, si elles disposent d'équipement, pourront faire autant que ce que font les autres dans la sous-région et à l'étranger. Il est même frustrant de voir des malades se faire accompagner de professeurs agrégés qui vont retrouver leurs anciens étudiants. Les initiatives n'ont pas manqué pour faire de Le Dantec un hôpital de niveau 4. Il y avait un projet de 80 milliards pour que Dantec soit un hub. Depuis, il n'y a pas eu d'avancement", poursuit-il.

Mballo Dia Thiam préconise de mettre en place le guichet double. "Pour des malades d'appendicite, on se fait opérer à l'étranger, souvent au frais de l'Etat. Certaines en profitent même pour accoucher délibérément à l'étranger. Cela pose problème. C'est pourquoi, on était très content de l'initiative du Nepad de gérer nos problèmes sanitaires. C'est-à-dire que ce qu'un pays ne peut pas faire, que l'autre le fasse. Mais l'Afrique est en train de regarder ces fils partir à cause d'un problème de plateau. La clinique cardiologique de Fann est presque fermée, parce qu'il y a un seul anesthésiste senior qui peut sécuriser certaines interventions. Les autres étant en vacance. Ce qui ne se justifie pas, c'est d'amener tout le temps nos malades se faire soigner à l'étranger", dit-il.

Le Trésor public dépenserait plus de 4,7 milliards FCFA, par an

Au lieu d'éclairer la lanterne des Sénégalais, ces révélations d'une source du ministère de la Fonction publique jettent un trouble. Il renseigne que, chaque année, 40 à 50 agents sont pris en charge par le Trésor public pour la bagatelle de 4,7 milliards FCFA. Selon ses dires, l'Etat dépense environ 180 millions FCFA pour la prise en charge d'un agent. "40 fonctionnaires de l'Etat bénéficient d'évacuation vers l'étranger, sur décision médicale du Conseil de santé dirigé par le médecin chef du centre médico-social. 180 millions sont dépensés par malade. Cette somme comporte les frais de transport, l'hospitalisation y compris la nourriture, en plus de la prise en charge médicale. S'il s'agit d'une haute autorité, la somme est presque doublée", confie notre source. Qui précise que ce montant n'est qu'une indication, car une partie de la garantie financière laissée à l'ambassade du pays de destination pourrait être retournée au Trésor payeur, en cas de séjour moins long que prévu dans l'établissement hospitalier d'accueil. Ensuite, la destination France étant plus onéreuse, l'option de la Tunisie ou du Maroc contribuerait à réduire de manière significative le coût.

Mais, pour un autre professionnel de la santé, les montants réels sont plus exorbitants qu'on ne le croit. Parce que, pour la destination France, c'est 3000 Euros par jours (soit 1 950 000 FCFA). "Les préparatifs sont très compliqués pour ce pays. Il y a beaucoup d'exigences. Si le malade est dans un état critique, on doit payer la civière qui l'accompagne. A bord de la compagnie Air France, la civière équivaut à six places et peut coûter jusqu'à 14 millions, à moins qu'il y ait réduction. Si c'est Tunis Air ou Royal Air Maroc, c'est 7 millions avec 8 places", révèle notre source. Qui ajoute qu'une évacuation pour la Belgique, c'est 2000 euros par jour (soit 1 300 000 francs). "Donc le Trésor public dépense des milliards par an pour les évacuations sanitaires des agents à l'étranger. Parce que, si le lieu où se trouve l'établissement est un milieu bourgeois, c'est encore plus coûteux", informe notre interlocuteur.

Selon une source du ministère de la Santé et de l'Action sociale, les évacuations sont coûteuses et très difficiles à organiser. "Il faut 10 millions en moyenne pour le faire. Ceux qui en ont le plus besoin sont les enfants qui souffrent des maladies du cœur. Mais, ils n'en bénéficient pas. On préfère évacuer des privilégiés et laisser les enfants mourir dans nos hôpitaux", se désole notre source. ■

ÉVACUATION DES AGENTS DE LA SANTÉ

Sélection discriminatoire sur fond de deal

Dans la question des évacuations sanitaires, il y a de nombreuses curiosités. Notamment, le traitement infligé aux agents de la santé. Ces derniers se sentent abandonnés à leur sort. D'un autre côté, l'Etat fait des efforts qui sont reconnus par Mballo Dia Thiam, secrétaire général du Sutsas.



Le paradoxe dans cette question des évacuations sanitaires est que de nombreux professionnels de la santé courent après une évacuation, depuis des années, en dépit de l'avis favorable du conseil de santé. Certains, souffle-t-on, sont décédés avant la décision d'évacuation. Si les professionnels de la santé, qui sont imprégnés du fonctionnement du conseil médical, ne sont pas admis à l'examen final, ce ne sont pas les citoyens, qui ne sont pas informés, qui peuvent jouir de ce droit. La grande majorité de la population ignore l'existence de cette mesure. L'absence de rigueur et d'égalité dans la sélection du dossier est ainsi dénoncée.

Pour les uns, un coup de fil suffit pour déclencher la machine d'évacuation, mais pour d'autres, il faut la main de Dieu ! "Nous avions même attiré l'attention du ministère de la Santé sur les dossiers d'évacuation, notamment sur les coûts exorbitants de ces évacuations et les contrôles de santé accordés à certaines personnes. Parce que certains contrôles de santé ne s'imposaient pas toujours. Mais rien n'est fait. C'est la preuve d'un manque de transparence dans la gestion de ce fonds", révèle ce médecin qui accompagne souvent des malades à l'étranger.

"Des milliards pour soigner des privilégiés à l'étranger"

Un autre confie que certains patients ayant eu le privilège d'être retenus ont décrié la prise en charge. "Pour la France, il est souvent arrivé que l'ambassade de France refuse d'accorder le visa, estimant que les documents du prestataire manquaient de crédibilité. Le service d'évacuation du ministère de la Santé avait, à un moment, reproché à une ambassade de n'avoir pas reversé des reliquats, soit pour cause de décès ou simplement pour des personnes qui ont été déclarées finalement en bon état de santé. C'est difficile, surtout avec cette sélection discriminatoire qui se fait", déplore notre interlocuteur. Selon lui, le Conseil de santé rejette souvent beaucoup de dossiers qui nécessitent une évacuation, pour arranger un clientélisme. "Il y a beaucoup de flou dans cette affaire. Ce n'est pas tous ceux qui demandent à être évacués qu'on évacue. Le conseil préfère choisir ses personnes. Ce sont des milliards qui sont utilisés pour soigner des privilégiés à l'étranger", dénonce-t-il.

Mballo Dia Thiam et les progrès de l'Etat

Afin de régler définitivement la question, des spécialistes invitent le Sénégal à s'inspirer de la Tunisie et du Maroc. Ces deux pays se sont donné les moyens d'avoir un bon plateau technique, avec des cliniques et des hôpitaux capables de faire quatre à cinq cœurs par jour. En attendant, Mballo Dia Thiam voit que l'Etat a fait des progrès. "Le Président Macky Sall a inauguré, en janvier 2015, de nouveaux équipements en faveur de l'hôpital Aristide Le Dantec. Mais il faut multiplier les efforts pour réduire le nombre d'évacuations sanitaires" dit-il. Au mois de juillet dernier, lors de la signature d'une convention entre le ministère de la Fonction publique, de la Rationalisation des effectifs et du Renouveau du service public et l'hôpital Cheikh Zaid du Maroc, le directeur de l'hôpital Cheikh Zaid, le Professeur Amine El Hassaouine, s'était "engagé à aider le pays pour que les soins puissent se faire au Sénégal". Avant de poursuivre : "En attendant, nous allons pouvoir accueillir dans les conditions les plus honorables, les plus humains, nos amis et frères Sénégalais".

De son côté, le ministre Viviane Bampassy avait soutenu que cette convention va permettre aux fonctionnaires de l'Etat d'être évacués dans cet hôpital qui offre un excellent plateau technique et une prise en charge pour toutes les pathologies qu'ils ont l'habitude d'envoyer au Maroc, notamment le cancer et les cardiopathies. "Nous avons visité l'hôpital et nous sommes convaincus de ses capacités. Mais, le fonctionnaire malade n'est évacué que s'il est attesté par le Conseil de santé que la prise en charge ne peut pas se faire au Sénégal", avait clarifié Viviane Bampassy. En outre, le ministre de la Fonction publique avait espéré que cette convention ne soit pas mise en œuvre pendant longtemps, parce que, disait-elle, le plateau médical du Sénégal est en train d'être renforcé. "Nous espérons que cette convention ne va pas durer très longtemps. Nous souhaitons que le plateau médical de notre pays se renforce, s'améliore de telle sorte, qu'au bout de quelque temps, nos agents pourront être pris en charge au Sénégal". ■

3

QUESTIONS AU... DR PATRICE THÉOPHILE SARR (MÉDECIN-CHEF DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE LA FONCTION PUBLIQUE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SANTÉ DU SÉNÉGAL)

"Dans le passé, il y avait des magouilles..."

Quels sont les pathologies qui nécessitent le plus d'évacuation dans la Fonction publique ?

Il faut d'abord comprendre que la procédure d'évacuation est initiée par l'agent malade. Il doit, avec son médecin traitant, chercher un certificat médical, à partir de ça, il fait une demande manuscrite qu'il va adresser directement à son ministère de tutelle. C'est ce dernier qui va transmettre le dossier à la Fonction publique. Notre service dépend directement du ministère de la Fonction publique. En tant que conseil de santé, nous donnons notre avis par rapport à la pathologie. Est-ce qu'il faut évacuer ou non. Après, on travaille sur le dossier avec le partenaire où l'évacuation doit se faire. Les pathologies neurologiques, neuro-vasculaires et cancéreuses sont les plus évacuées. Pour la cardiologie, nous évacuons quelques cas qui ne peuvent pas être traités ici. Mais, nous avons noté une réduction drastique des évacuations liées aux pathologies cardiaques, avec l'installation de la coronarographie à l'Hôpital Aristide Le Dantec. Sur la moitié des dossiers que nous recevons, parfois, l'évacuation est possible et nécessaire. C'est pour la France ou ailleurs. Alors que, nous, actuellement nous ne disposons que d'une seule possibilité. C'est le Maroc.

Justement ! Il est dit que vous devez une dette à la France. Ce qui a mis fin au contrat. Est-ce vrai ?

Le Maroc est la seule convention qui fonctionne. Depuis 2015, on n'évacue plus vers la France. Avec les Français, nous avons des difficultés pour régulariser les factures. Ils ont décidé d'arrêter la convention. L'Etat du Sénégal ne paie qu'après service rendu et la France veut qu'on paie avant service. Ils nous ont notifié que le cas sera traité, après le paiement de la facture pro-forma. Sinon, ils ne recevront pas le malade. Quant à la dette, à ce que je sache, non. En tout cas, les factures que nous avons reçues, nous les avons payées. C'est vrai que cela a pris beaucoup de retard, mais on a pu évacuer cela. Le ministère de la Fonction publique est chargé de gérer son personnel. Particulièrement, les agents de l'Etat. C'est dans ce sens que l'offre a été élargie pour que ces agents puissent être traités, au-delà du Sénégal, si vraiment la pathologie ne peut être traitée ici. L'évacuation annuelle des agents tourne autour d'une quarantaine de personnes. Donc, moins de 50 par an. Ce sont des cas de contrôle ou des nouveaux malades.



L'on soutient souvent que certaines évacuations ne se justifient pas, en plus du clientélisme et des magouilles qui existent déjà. Est-ce une réalité ?

Dans le passé, je peux dire : Oui. Mais depuis 2005, les choses sont tellement sécurisées et organisées que ceux qui sont évacués passent par une procédure. La procédure prend du temps. Dans le passé, on voyait des gens qui ont les moyens partir et dire après que c'est l'Etat du Sénégal qui les a envoyés. Ainsi, le Conseil de santé a eu plein droit de chercher à sécuriser, à signer des conventions. Et l'Etat a vraiment capacité le centre, pour que le conseil soit la seule structure capable d'évacuer. C'est une commission qui a des médecins qui viennent même de différents ministères. Les forces armées sont représentées, le ministère de la santé. C'est le malade même qui initie le dossier. Nous, nous le recevons. On convoque le malade, on l'examine et si cela ne suffit pas, on lui demande de faire une expertise, une contre-expertise, même s'il le faut, avant de dire : oui il faut évacuer le malade. Tous ces documents confectionnés, le dossier est présenté au Conseil de santé et c'est ce conseil qui décide. Ce n'est pas juste moi président du Conseil de santé qui donne l'aval, c'est le groupe de médecins qui décide.

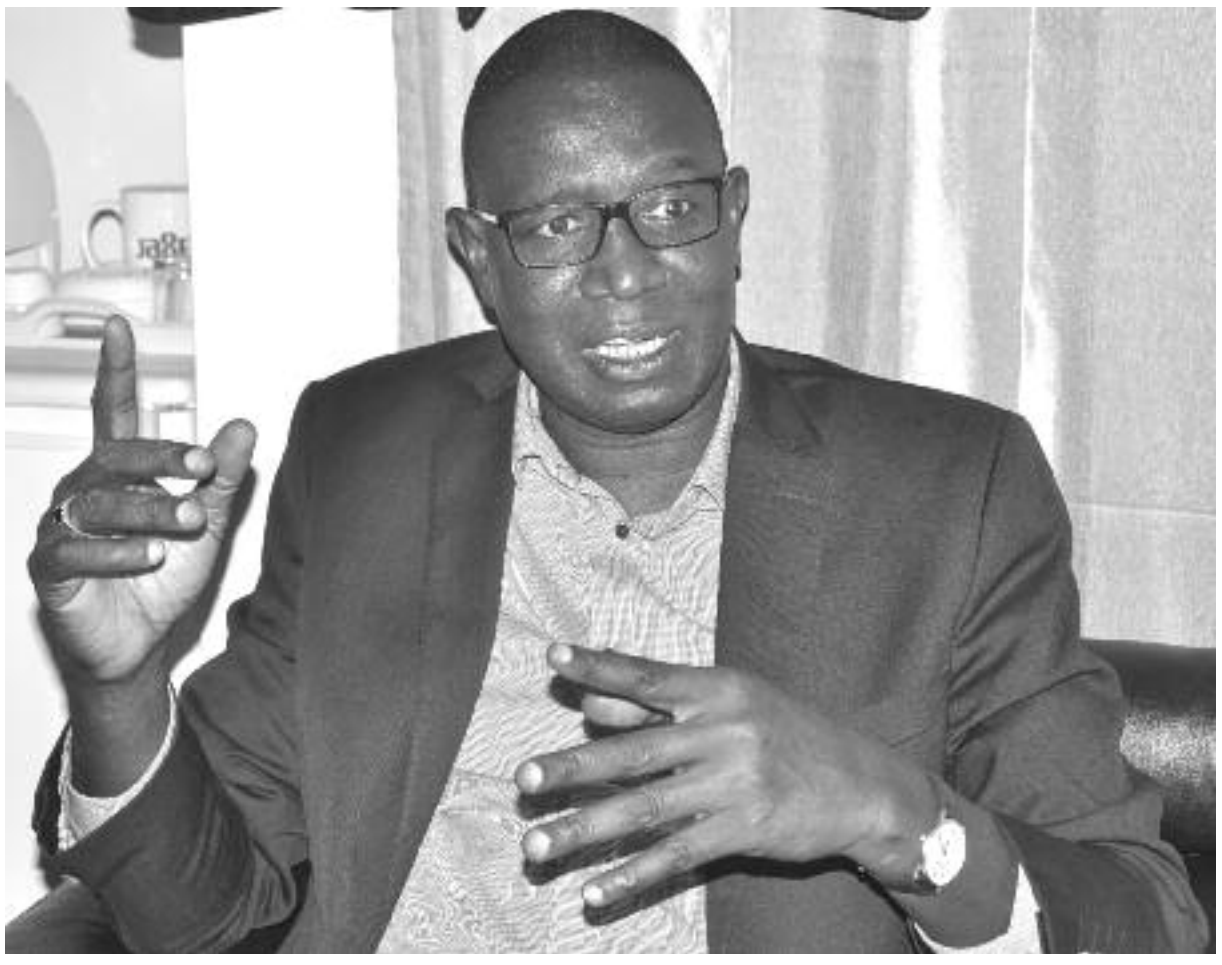
Par rapport au clientélisme dont vous parlez, il faut savoir que l'évacuation n'est pas totalement gratuite. Ceux qui sont évacués, quand ils reviennent, un prélèvement est fait sur leur salaire. Ils paient le 1/5 des frais et l'Etat doit recouvrir cet argent. Je ne vois pas de clientélisme. Mais dans toute chose, il y a des brebis galeuses et le Conseil de santé est là pour sécuriser, pour éviter qu'il y ait des abus.

Je suis au centre, depuis plus de 10 ans. Je n'ai jamais vu de magouilles. Et je suis le médecin-chef, depuis plus de trois mois. Je n'ai pas senti cela. Mais, on reçoit des pressions de gens qui souhaitent être évacués, alors que parfois ce n'est pas nécessaire. On communique avec eux et avec les médecins traitants pour que cela puisse se faire, ici. Ce n'est pas tout agent qui demande à être évacué qui est évacué systématiquement. Les frais de transports et de soins, c'est l'Etat qui les prend en charge. Parce que, quand on évacue, il est supposé être pris en charge totalement. A son retour, on lui défalque ce qu'il doit à l'Etat. ■

DR MAMADOU D. BÈYE (MÉDECIN URGENTISTE, DIRECTEUR DU SAMU NATIONAL)

“Notre solution pour avoir des chiffres exacts”

Les évacuations sanitaires ont toujours été non comprises par les Sénégalais. Dans cet entretien, Dr Mamadou Bèye explique, de façon générale, comment elles se font, le profil des patients qui en bénéficient, les pathologies les plus fréquentes et les problèmes auxquels ils sont confrontés. Le Directeur du Samu national donne également la solution pour avoir des chiffres fiables et exacts sur les évacuations sanitaires au Sénégal.



Quel patient peut bénéficier d’une évacuation sanitaire à l’étranger ?

C’est en général une personne qui a une assurance. Je prends l’exemple du touriste qui vient dans un pays avec une assurance. Dans ce cas, ce n’est pas le plateau médical qui intervient. Dès que la personne a une assurance, elle lui permet un rapatriement sanitaire. Il y a également certains de nos compatriotes qui vont se traiter à l’étranger, parce qu’ils ont beaucoup de moyens. Il y en a qui vont se traiter à l’étranger, parce que simplement, ils ont une maladie qui ne peut être traitée ici. Je prends l’exemple de certains cancers qui nécessitent des soins très poussés en radiothérapie. Ils vont dans certains pays développés pour se faire traiter. Il y a également certaines chirurgies qui n’existent pas ici dont celles cardiaques très poussées et qui sont très complexes ; certains soins comme la rééducation. De temps en temps, on peut avoir un malade pris en charge ici, opéré pour une paralysie qui nécessite une rééducation très poussée. Ces centres de rééducation sont très chers. Ils n’existent pas dans nos régions et les patients peuvent également être évacués à l’étranger. Soit, c’est leur assurance qui paie, soit, l’Etat les assiste un peu. Le plus souvent, c’est la famille qui débourse.

Quel est le coût de ces évacuations ?

Le coût est tellement élevé que souvent ce sont les compagnies d’assurance qui paient. Le coût n’est pas seulement lié au déplacement du patient, il est lié également aux frais sanitaires sur place, et ces frais sont parfois très onéreux. Tout dépend des soins nécessaires, de la durée d’hospitalisation, du lieu d’hospitalisation. Cela peut aller de quelques petits millions à des dizaines de millions. Tout dépend du soin demandé. L’hospitalisation peut s’avérer très chère.

De qui émane la décision d’évacuer ?

Il y a les médecins conseils des compagnies d’assurance. La décision peut émaner d’ici. Le médecin traitant d’un patient qui voit que l’état de son patient nécessite des soins qui n’existent pas ici. C’est de moins en moins le cas. Il y a deux types d’évacuation sanitaire. Un patient peut être évacué avec l’accompagnement. Il prend un avion de ligne où il est assis. En général, il n’y a que le billet d’avion qui est payé et peut être le billet d’avion du personnel qui l’accompagne. De temps en temps, le patient peut être dans un état très critique. C’est vraiment une civière qui est mis en place dans l’avion, comme si c’est une chambre d’hospitalisation. Là, les billets sont très chers, parce que le patient peut payer une dizaine de places dans l’avion. Parce que ce sont des places de passagers qu’on rabat pour placer une civière et le matériel dont a besoin le médecin pour son travail dans l’avion. Ce qui fait que le coût peut être très varié, en fonction de l’état critique du patient.

Quels sont les acteurs qui interviennent dans ce processus ?

Tout dépend de l’état du patient. Un patient peut avoir un accompagnement simple, même un généraliste peut l’accompagner, avec tous les risques possibles. Parce qu’un patient même qui était stable peut se dégrader pendant le vol où on a besoin de compétences pour intervenir. Mais un patient qui a une détresse vitale, quand il est évacué, nécessite un plateau technique dans l’avion qui lui permet d’avoir des soins intensifs continus. Le plus souvent, c’est les réanimateurs et les médecins urgentistes qui sont habilités à faire cette évacuation.

Combien de personnes sont évacuées par année au Sénégal ?

Il sera très difficile de répondre à cette question. On est en train de faire des propositions dans ce sens, pour que les évacuations sanitaires, à travers l’aéroport de Dakar, soient répertoriées au niveau du Samu. Parce que, dans certains pays, tous les patients qui bénéficient d’une évacuation sanitaire doivent avoir l’autorisation du Samu. Certains pays de la sous-région, comme la Côte-d’Ivoire, ont commencé cela. Quel que soit le type d’évacuation sanitaire, tout patient qui est évacué à travers l’aéroport doit avoir l’autorisation du Samu. Ceci permet à l’Etat d’avoir une cartographie, des chiffres très nets par rapport au nombre d’évacués, de répertorier les pathologies évacuées, les destinations. Ce sont des renseignements très importants qui peuvent permettre même d’améliorer et de corriger les insuffisances qu’il y a dans notre système de santé.

Y-a-t-il un quota défini pour cela ?

Il n’y a pas de budget pour cela. La finalité d’un Etat ce n’est pas d’évacuer, c’est d’améliorer son plateau technique, d’évoluer tous les jours. Ce qu’on a vu, ces 25 dernières années : il y a des malades qu’on n’aurait jamais pensé traiter ici, qui y sont traités. Je prends l’exemple de la coronarographie, de la chirurgie cardiaque, des prothèses de hanches, de genoux, des patients très graves en réanimation qui sont pris en charge, de certaines opérations très complexes. L’amélioration de tous les jours permet de diminuer les évacuations. Malgré cela, de temps en temps, on peut assister à des évacuations sanitaires. Il n’y a pas de budget défini, surtout au niveau du ministère de la Santé. Mais, il y a quand même l’action sociale. Au niveau de l’Etat, il y a beaucoup de structures à vocation d’appui social qui peuvent, de temps en temps, aider. Il y a également les organisations non gouvernementales, des directions, la famille.

Vous luttez pour qu’il n’y ait pas d’évacuation sanitaire. Comment comptez-vous mener ce combat ?

Oui, c’est le but, et celui de tout Etat ambitieux. Faire en sorte que ce qui nécessite une évacuation sanitaire ailleurs soit traité ici. Que les moyens, la technicité augmentent, que le plateau technique également soit à la hauteur. Que le personnel également ait les compétences qu’il faut pour que les évacuations soient les plus amoindries possibles. Le budget des évacuations sanitaires dans la zone Uemoa est parfois supérieur au budget de certains ministères de la Santé de certains pays membres. C’est effarent. C’est une hémorragie financière tellement importante qui pourrait être investie dans nos régions pour améliorer notre système de santé. On doit grandir en termes de compétences, d’aptitudes, de possibilités techniques de sorte que l’arsenal de maladies à prendre en charge soit le plus large possible. C’est un moyen très efficace de réduire les évacuations sanitaires.

Etes-vous de l’avis de ceux qui soutiennent que certaines évacuations ne se justifient pas ?

Parfois il y a des évacuations sanitaires de luxe. Parce que, j’ai beaucoup de moyens, je ne vais pas me faire opérer ici, je me fais opérer ailleurs. C’est un choix. On ne peut même pas les appeler évacuation sanitaire. Parce que, c’est quelqu’un qui décide d’aller faire une opération qui existe ici. Ces patients gagneraient mieux à être traités ici, parce que ce n’est pas seulement le plateau technique qui compte, mais l’environnement familial aussi. Il y a également des personnes qui ont une assurance et qui peuvent demander à ce qu’elles soient évacuées. On ne peut pas dire que ce sont des évacuations de complaisance, mais, c’est parce qu’ils ont une assurance qui leur permet d’être traitées ailleurs.

Quelles sont les pathologies les plus fréquentes dans ces évacuations ?

Les pathologies cancéreuses, cardiovasculaires sont très souvent évacuées.

On évacue vers quel pays ?

Avant, c’était surtout vers la France, mais de plus en plus, on fait des évacuations vers le Maroc. On voit même beaucoup de ces sociétés marocaines, tunisiennes qui viennent faire la promotion. On les reçoit presque tous les jours. On les rencontre dans les centres médicaux. Ils ont parfois même des bureaux à Dakar, parce que le plateau technique commence à évoluer dans ces régions.

“Le budget des évacuations sanitaires dans la zone Uemoa est parfois supérieur au budget de certains ministères de la Santé de certains pays membres. C’est effarent. C’est une hémorragie financière tellement importante qui pourrait être investie dans nos régions pour améliorer notre système de santé. On doit grandir en termes de compétences, d’aptitudes, de possibilités techniques de sorte que l’arsenal de maladies à prendre en charge soit le plus large possible.”

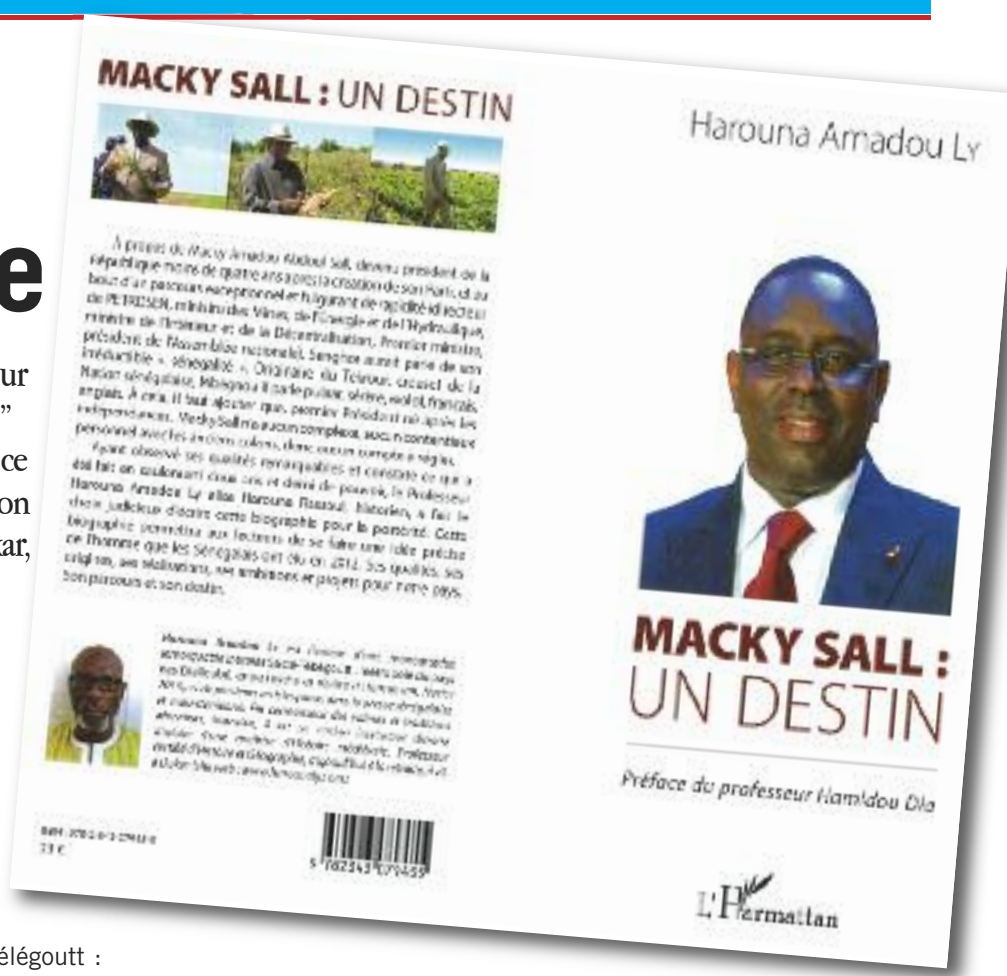
Y-a-t-il un suivi après l’évacuation ?

Oui, habituellement, il y a beaucoup de malades évacués à l’étranger, qui sont envoyés par leur médecin traitant, qui, après les soins reçus à l’étranger, retournent dans leur pays où le suivi est fait par le médecin traitant. Je prends l’exemple des patients opérés du cœur ou qui suivent des traitements assez poussés, cardiovasculaires, à l’étranger, et qui retournent dans leur pays. C’est le médecin traitant qui continue les soins. ■

NB : *Nous avons essayé en vain d’avoir un interlocuteur au sein du ministère de l’Economie et des finances et du plan pour avoir les coûts réels des évacuations sanitaires au Sénégal.*

PUBLICATION DE "MACKY SALL : UN DESTIN"

Harouna Amadou Ly répond à Abdoulaye Wade



C'est une biographie de 220 pages, éditée par Harmattan Sénégal, préfacée par le Professeur Hamidou Dia, que l'écrivain Harouna Amadou Ly a produite pour répondre aux "diatribes" sur les origines du chef de l'Etat. Intitulée "Macky Sall : un destin", elle retrace le parcours de ce dernier, plonge le lecteur dans ses provenances familiales, décline les différentes facettes de son programme politique, etc. La cérémonie de dédicace a été organisée samedi dernier, à Dakar, sous la présence du Premier ministre Mahammad Boun Abdallah Dionne.

PAPE NOUHA SOUANE

Mode ou tendance : le fait est réel. Sous le régime du Président Macky Sall, des ouvrages qui mettent en exergue sa gestion à la tête du pays, il en existe plusieurs. Après celui de Diène Farba Sarr, d'Abdou Latif Coulibaly, d'Abdou Aziz Diop..., le Professeur Harouna Amadou Ly, certifié d'Histoire et Géographie, enrichit le champ de la production littéraire avec : "Macky Sall : un destin". Editée par Harmattan Sénégal, cette biographie de 220 pages fait état du parcours du chef de l'Etat, de son engagement politique, de ses réalisations à travers le Plan Sénégal émergent (PSE). Aussi, par le biais de ce livre, l'auteur a saisi sa plume pour répondre aux "diatribes" formulées par le Président Abdoulaye Wade sur les origines de la famille du chef de l'Etat. Harouna Amadou Ly de préciser : "C'est un ouvrage dont le but est de rétablir la vérité historique après les diatribes sur le Président Macky Sall qui n'est pas un esclave. C'est un Thieddo. Son nom de famille, qui signifie homme de refus, appartient à celle des Lamtoro du Fouta. Pendant très longtemps, ils ont été dans les cours des rois. Ils se chargeaient d'opérer toutes les guerres. De 1512 à maintenant, ils ont servi de bouclier. D'ailleurs, le Président l'a montré à travers ses motivations politiques." Selon M. Ly, Me Wade n'avait aucune raison de tenir ces propos. Il n'a pas été insulté dans son ouvrage. Parce que, justifie-t-il, l'ancien chef de l'Etat, qui a agi dans une atmosphère tendue liée à l'emprisonnement de son fils, Karim Wade, représente beaucoup de choses au Sénégal.

Ainsi, pour l'auteur de la monographie "Saldé-Télégoutt : métropole du pays des Dialloubé, entre mythe et réalité", il n'y a rien à cacher dans la vie du Président Macky Sall. D'ailleurs, c'est pour cette raison qu'il a rappelé, dans son ouvrage, l'année 2002, quand Macky Sall est allé voter dans un bureau sans sa carte d'identité nationale. La biographie est préfacée par le Professeur Hamidou Dia, conseiller du président de la République. L'idée de ce livre, avance-t-il, est venue d'un voyage qu'ils ont effectué en Allemagne. "Beaucoup de choses ont été dites sur le président de la République (...). Et il a mis tous les moyens pour que nous puissions l'écrire. Son auteur a fait une enquête formidable où toutes les affirmations sont étayées. A chaque fois, on le renseignait sur l'état de nos travaux", informe-t-il.

Venu présider la cérémonie de dédicace, le Premier ministre a vivement salué cette initiative. A l'endroit de l'écrivain, Mouhammad Boun Abdallah Dionne a lancé : "Vous nous restituez l'histoire que l'on a voulu falsifier. Le Président Macky Sall est un homme de refus, de principe. Vous nous renforcez dans notre conviction première que les Sénégalais ne se sont pas trompés de Président." ■

CARBURANT TOXIQUE

Alioune Tine demande l'ouverture d'une enquête judiciaire

Le directeur régional d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Alioune Tine a suggéré, dimanche, aux juridictions sénégalaises compétentes, d'ouvrir une enquête judiciaire dans l'affaire du carburant toxique mis au jour par l'ONG suisse "Public Eye". Cette ONG a rendu public jeudi un rapport révélant "comment les négociants suisses en matières premières profitent des faibles standards en Afrique pour produire, livrer et vendre des carburants à haute teneur en soufre, interdits en Europe".



Les pays cités dans cette étude sont l'Angola, le Bénin, le Congo-Brazzaville, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Sénégal, la Zambie. Le document fait aussi état de quatre négociants suisses, tous propriétaires de réseaux de stations-service en Afrique : Trafigura et son félin Puma Energy ; Vitol et son enseigne Shell pilotée par le consortium Vivo Energy. Invité dimanche de l'émission "Remue-Ménage" de Radio Futurs Médias (RFM), le directeur régional d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Alioune Tine a qualifié de crimes les pratiques mises en évidence par Public Eye.

Selon lui, "c'est en réalité un crime" dans la mesure où les carburants ainsi vendus contribuent à "polluer et empoisonner nos vies". Il a indiqué que selon une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dakar a un niveau de pollution sept fois supérieur "aux autres normes". "Il faut dire que c'est un crime", a répété avec force l'ancien patron de la Rencontre africaine de défense des droits de l'homme (RADDHO), visiblement scandalisé par cette affaire. Il a affirmé que ce dont les Sénégalais ont d'abord et avant tout besoin, "c'est d'avoir de bonnes informations" de la part des institutions nationales.

Alioune Tine, qui avance aussi l'idée d'une commission d'enquête, a précisé que l'objectif de l'enquête judiciaire qu'il propose, doit consister à "édifier" les citoyens et à faire en sorte que "toutes les conséquences" de cette affaire "soient tirées". ■

APS



GÉNÉRAL MANSOUR SECK

“La Gambie est surarmée par méfiance...”

L’ancien chef d’Etat-Major général des Armées, le général Mamadou Mansour Seck estime que la Gambie est surarmée mais exclut toute velléité d’occupation de la part de l’armée sénégalaise.

OUSMANE LAYE DIOP



“Je considère que la Gambie est surarmée par méfiance par rapport au Sénégal. Cela ne veut pas dire que c’est l’un contre l’autre. Les accords de défense signés par le Sénégal avec la France ou les Etats-Unis n’ont rien à voir avec ceux de la semaine dernière entre Moscou et Banjul par la Gambie”. Ces propos sont de l’ancien chef d’état-major général des armées (Cemga), le général Mamadou Mansour Seck. Invité hier, de l’émission hebdomadaire de la Rfm, Grand jury, l’actuel président du Conseil du Centre des hautes études de défense de sécurité estime que le caractère républicain de l’armée sénégalaise exclut toute velléité d’invasion ou d’occupation envers son voisin. “Nous n’avons jamais voulu occuper la Gambie. Le faire n’aurait pas été militairement un problème mais nous sommes une armée républicaine”, a-t-il déclaré.

Selon lui, l’accord militaire entre la Russie et la Gambie ne peut pas être considéré comme une réponse de Banjul aux accords de défense signés entre le Sénégal et les USA en mai dernier. Malgré le précédent des armes iraniennes, il estime que la Gambie n’a globalement pas à s’inquiéter de sa position géographique qui lui confère une seule frontière avec le Sénégal.

D’ailleurs concernant la question sécuritaire dans le contexte de terrorisme, Mansour Seck estime que la solution au phénomène passera par l’implication des populations. “C’est une erreur de croire que le combat soit seulement militaire. Il faut que l’ensemble de la population soit soldat, et puisse remplacer l’esprit de peur par l’esprit de défense. L’armée doit être prête mais les populations aussi comme en Grande-Bretagne et en Suisse”, déclare-t-il. Avant de soutenir que les prises de positions du Président Macky Sall sur le terrorisme ne le dérangent pas. Autre clé, l’implication des chefferies religieuses à condition qu’elles soient préparées et informées. Quant à la question du conflit sénégalais en Casamance, il avoue lui-même que c’est une “crise relativement complexe” et que “la question n’était pas militairement réglée”. Le désenclavement de la région du Sud constituerait pour lui une bonne partie du règlement de cette crise.

Double nationalité

Sur un autre registre, l’ex-Cemga pense qu’il faut la nationalité exclusivement sénégalaise pour prétendre à certaines fonctions dans le pays. En dehors du landerneau politique où se cantonne le débat sur la double nationalité, le Général se préoccupe des éventuels contrecoups que peut entraîner les conflits d’intérêt. “La loi doit être élargie aux ministres, aux ambassadeurs, aux fonctionnaires. Des gens qui représentent l’Etat et qui se trouvent dans des positions où il y a des choix à faire doivent avoir une seule nationalité. Ces personnalités remplissent de hautes responsabilités, ils représentent notre pays c’est pourquoi ils doivent détenir qu’une seule nationalité”, a-t-il défendu, rappelant avoir écrit à son Etat-major, en compagnie de son camarade Moussa Dioum, pour renoncer à sa nationalité française en tant que Saint-cyrien, juste après l’indépendance.

Quant à l’annonce de découverte de pétrole et gaz au large des côtes sénégalaises, l’ex-Cemga est d’avis qu’il n’y a pas de quoi s’inquiéter. “Il faut bien le manager. Si on le gère bien, si tout le monde en profite, il n’y a pas de raisons qu’il soit source de troubles”, conclut-il. ■

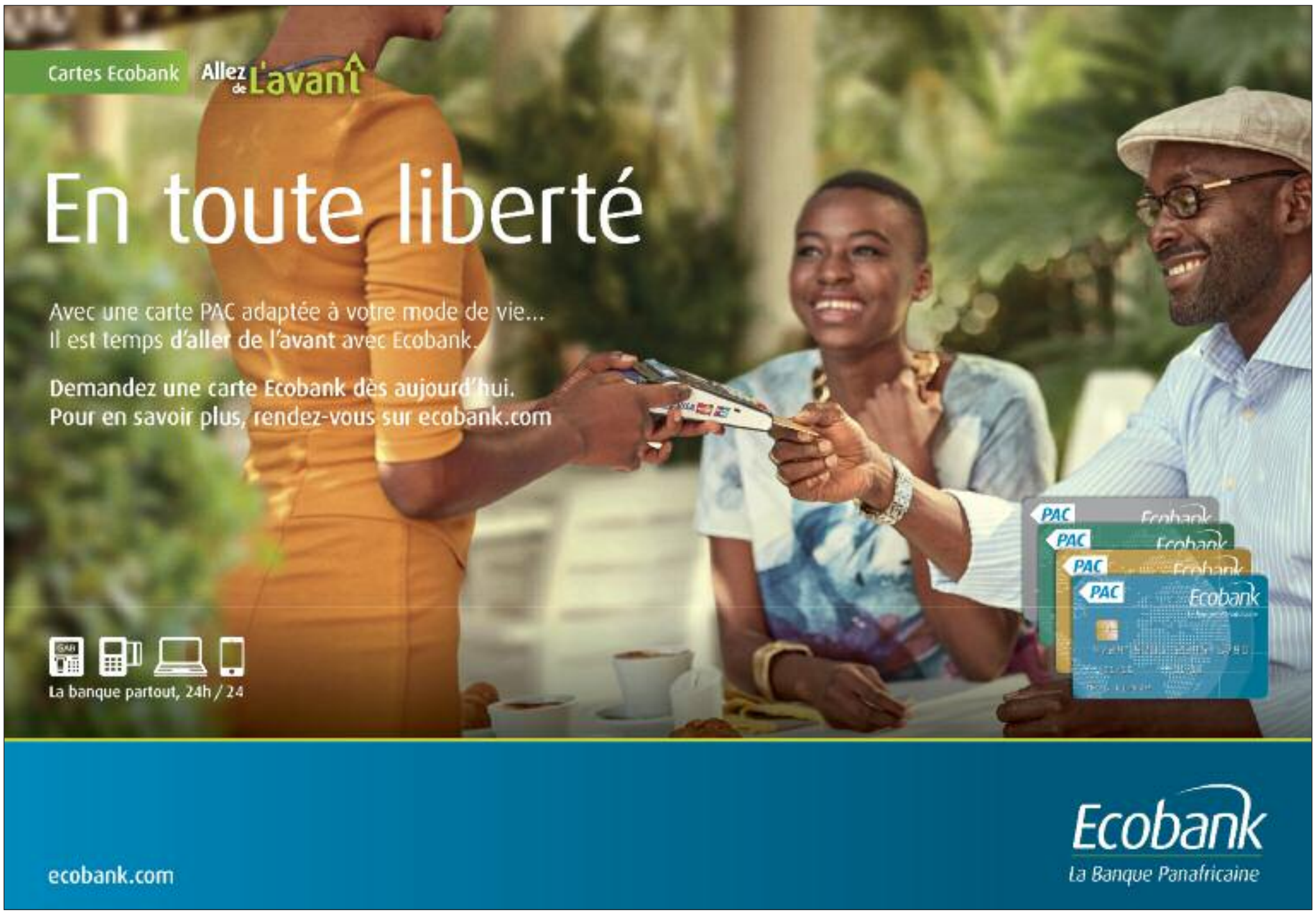
DÉSIGNATION PAR WADE DE HAUT CONSEILLERS

Le Pds dément “une grossière contrevérité”

Depuis quelques jours, des informations parues dans la presse font état de la désignation par Abdoulaye Wade de responsables de son parti pour siéger au Haut conseil des collectivités territoriales (Hcct), sur invite du Président Macky Sall. Mais le PDS s’est inscrit en faux contre de telles allégations, dans un communiqué publié hier. “Le secrétaire général national tient à apporter le démenti le plus ferme à une telle information, dénuée de tout fondement et qui est une grossière contrevérité”, s’offusque-t-on dans le texte.

D’après Oumar Sarr, le Parti démocratique sénégalais n’a jamais désigné personne. Il n’a même pas été consulté ou saisi, notamment par le chef de l’Etat. Et quand bien même ce serait le cas, la formation de Wade précise qu’elle consulterait ses instances et partenaires avant de se prononcer, comme elle dit le faire sur toutes les questions majeures. Plutôt que de siéger au Hcct, le Pds voudrait plutôt sortir le Sénégal de l’état dans lequel Macky Sall et son régime l’ont plongé depuis 4 ans, selon les termes du coordonnateur, Oumar Sarr.

“Le PDS entend rappeler qu'il a pour seul objectif de gagner les prochaines élections législatives en coalition avec ses alliés de l'opposition, mais aussi de revenir au pouvoir en gagnant l’élection présidentielle de 2019 (...)”, précise-t-il. ■



CONFÉRENCE PUBLIQUE SUR L'EMPLOI DES JEUNES ET L'ÉMERGENCE

Le Dg adjoint du FMI décerne une bonne note au Pse

Le Plan Sénégal Emergent (Pse), est un "bon programme". C'est la conviction du Directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI). Mitsuhiro Furushawa animait, samedi, à la Faculté des sciences juridiques et politiques (FSJP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar une conférence publique sur le thème "emploi des jeunes et émergence".



Mitsuhiro Furushawa

MAMADOU YAYA BALDÉ

Dans un amphi plein à craquer, le Directeur général adjoint du FMI a évalué le programme phare de développement du régime actuel. Sans avoir été prolixe, M. Furushawa approuve le Pse qu'il juge pertinent. Seulement, souligne l'expert, il faudra au Sénégal de prendre en compte certains éléments pour relever le défi de la mise en œuvre du Pse. Il s'agit de s'inspirer et de tirer les leçons de l'expérience internationale des pays membres du FMI ayant réussi leur émergence. Ensuite, procéder à des réformes profondes de façon à maintenir la stabilité macroéconomique, favoriser une articulation entre les investissements étrangers et les Petites et moyennes entreprises locales (PME). Autre suggestion faite par l'adjoint de Christine Lagarde est l'intégration de l'économie sénégalaise à l'économie mondiale à travers des importations et exportations libres. A cela, s'ajoute la transformation du secteur informel en un secteur d'émergence et porteur de croissance.

La communication du conférencier s'est achevée sur une note d'espoir quant à l'émergence du Sénégal projetée en 2035 qui, à en croire ce haut fonctionnaire japonais du FMI, est possible à cette échéance. Parmi les éléments sur lesquels se fonde cet espoir de développement à l'horizon 2035, il y a la gouvernance et la diplomatie sénégalaises. "Le Sénégal a de nombreux avantages comparatifs avec beaucoup de pays et institutions internationales. Il a également une position géographique stratégique (accès direct à la mer et à l'occident), une assise démocratique entre autres", a énuméré M. Furushawa.

Adapter les enseignements aux besoins de l'économie

Comme solution à l'épineuse problématique de l'emploi des jeunes, le président de l'Institut supérieur d'entrepreneurship et de gestion (ISEG), Mamadou Diop, a beaucoup insisté sur la formation. "Avec une formation aux métiers, nous pourrons parvenir à contribuer à l'insertion des jeunes et à réduire le chômage et surtout mettre l'entrepreneuriat au cœur de la formation. Il s'agit de donner à l'étudiant l'occasion de créer son propre emploi, d'être son propre patron. C'est dans ce sens qu'on a mis en place un incubateur d'entreprises qui mobilise plus de 2 000 étudiants qui s'activent dans la mini boulangerie villageoise avec du gaz, l'agriculture et d'autres projets de transformation agroalimentaires pour essayer de préparer nos étudiants demain à créer les produits et services dont notre pays a besoin au quotidien", a indiqué M. Diop, par ailleurs, président de la Fédération des établissements privés d'enseignement supérieur (Fepes).

Sur le même chapitre, le professeur Mamadou Sangharé pense que des réformes sont encore nécessaires dans l'enseignement supérieur. "Le monde bouge. Il faut adapter nos enseignements aux vrais besoins de nos économies. Dans nos universités, les enseignements qui fonctionnent jusqu'à présent, sont ceux qui nous ont été légués par les français. Aujourd'hui c'est aux assemblées de nos universités de proposer des masters adaptés aux besoins de notre pays, ce qui tarde à se faire", a déploré M. Sangharé, Directeur de l'enseignement supérieur. ■

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

Le Sénégal cité en exemple à Washington

Le Sénégal un exemple en matière de protection de l'environnement marin. Lors de la conférence mondiale sur les océans qui s'est déroulée, le 16 septembre dernier à Washington, le Sénégal était invité comme pays "champion en protection de l'environnement marin".

Parmi les 90 délégations présentes à Washington lors de la 3ème conférence mondiale sur les océans, le Sénégal était le seul invité comme pays "champion en protection de l'environnement marin". Lors de cette rencontre qui s'est tenue aux Etats-Unis le 16 septembre dernier et dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Président américain Barack Obama, le Sénégal a été représenté par les ministres de la Pêche et de l'Économie maritime, Oumar Guèye et celui des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Mankeur Ndiaye. Selon un communiqué du ministère de la Pêche, c'est le chef de la diplomatie sénégalaise qui a livré le message de Dakar lors de cette réunion qui a rassemblé une centaine de responsables politiques, des professionnels de la pêche, des scientifiques, des experts... La question centrale tournait autour de "l'impact des changements climatiques sur les océans, la pêche durable et la pollution marine".

D'après Mankeur Ndiaye, si le Sénégal est considéré comme "champion en protection de l'environnement marin", c'est parce que le gouvernement a pris plusieurs dispositions afin "d'assurer une meilleure protection de l'environnement marin à travers un plan d'actions de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée". Parmi ces mesures, le diplomate énumère le nouveau code de la pêche qui a été adopté en 2015 et qui vient durcir les sanctions qui ont été prévues contre les délinquants. "Ce nouveau code est accompagné du renforcement des moyens de surveillance avec le système de suivi automatique des navires autorisés à pêcher dans les eaux sous juridiction sénégalaise et l'acquisition récente d'un patrouilleur de haute mer capable de couvrir toute notre zone économique exclusive", a expliqué Mankeur Ndiaye.

En outre, à côté de ces mesures internes, le patron de la diplomatie sénégalaise, rapporte le communiqué, a souligné lors de cette rencontre que le Sénégal travaille pour une coopération nationale et internationale dynamique "pour la conservation et le maintien de l'intégrité physique des océans". Cet ainsi qu'il "va ratifier prochainement, l'Accord de la FAO sur les mesures du ressort de l'Etat du port. La mesure a même déjà été adoptée en Conseil des ministres", a révélé le ministre des Affaires étrangères. ■

ALIOU NGAMBY NDIAYE

LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Le CCLAT craint une révolte de l'industrie du tabac

Face à la décision du gouvernement de corser la lutte contre le tabagisme surtout en augmentant les taxes sur ce produit, l'industrie du tabac pourrait sonner la riposte. L'alerte est de la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT).

VIVIANE DIATTA

Dans sa volonté de poursuivre la lutte antitabac, le gouvernement du Sénégal prévoit d'introduire des mises en garde sanitaires illustrées sur les paquets de tabac et d'augmenter les taxes Mais selon la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT), il faut s'attendre à ce que l'industrie du tabac s'élève clairement contre la volonté du Sénégal. Dans un communiqué parvenu à EnQuete, le Coordonnateur régional de "Campaign for Tobacco free kids", Mamadou Bamba Sagna a soutenu que le pays et toute l'Afrique doivent, d'urgence, mettre en place des mesures pour contrecarrer les efforts de marketing croissants de l'industrie du tabac sur le continent. "L'augmentation du prix du tabac, notamment par la hausse des taxes, s'est avérée le meilleur moyen de réduire la consommation des fumeurs et de dissuader les enfants et les jeunes de commencer à fumer. Cette mesure est tellement efficace que l'industrie du tabac fait immédiatement pression dès qu'une hausse des taxes est proposée, soutenant qu'elle alimenterait la contrebande de cigarettes", a expliqué Bamba Sagna.



Illustration

Selon la note de la CCLAT, la stratégie de l'industrie du tabac est simple. Elle tente d'intimider les gouvernements en déformant les faits et les données, tout particulièrement en ce qui concerne les suites d'importantes hausses des taxes. Il y a néanmoins le fait que l'industrie omet toujours de mentionner que les pays où les taxes sont les plus élevées présentent les taux de contrebande les plus faibles. "Ceci s'explique en partie parce que des ressources sont mobilisées pour lutter contre le commerce illicite à l'intérieur de leurs frontières mais aussi en collaboration avec les pays voisins. Aujourd'hui, la CCLAT dispose d'un outil supplémentaire à savoir le Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, adopté en 2012" peut-on lire dans le communiqué.

80% de décès liés au tabagisme à l'horizon 2030

Les conséquences négatives du tabagisme, a dit Mamadou Bamba Sagna, vont bien au-delà de la sphère de la santé. Le tabagisme constitue aussi un frein au développement. Il prive les familles de ressources qui pourraient être investies dans l'éducation, les soins de santé et même l'alimentation. La croissance économique des pays en souffre également car la moitié des décès liés au tabac surviennent durant les années les plus productives des fumeurs, à savoir entre 30 et 69 ans. "Les coûts de l'épidémie de tabagisme sont considérables et ne cesseront d'augmenter si aucune mesure n'est prise aujourd'hui. Par exemple, d'ici 2030, 80% des décès liés au tabac surviendront dans les pays à revenu faible et intermédiaire", a-t-il souligné. C'est pourquoi, les gouvernements du monde entier se réuniront de nouveau en novembre, dans le cadre de la COP7 de la CCLAT, afin d'évaluer l'efficacité du traité en matière de lutte contre l'épidémie de tabagisme. ■

LONGINES *ALR1 ALR1 Tiercé Quarté+Quinté+ALR1 ALR1*

MARDI 20 SEPTEMBRE 2016

AUTEUIL (CORDE A GAUCHE)

PRIX CALABRAIS

18 PARTANTS –HAIES- 95.000 €

(62 000 000 F CFA) 3. 600M– R1C3

TERR: TRES SOUPLE A COLLANT

DEPART: 11H47

PMU Bise de Mer (2), avait signé un franc succès lors de son ultime apparition sur les "balais", en mars dernier. Elle va certes effectuer une petite réapparition sous une lourde charge mais court bien sur sa fraîcheur. Nous lui accorderons notre préférence aux dépens de Bora des Obeaux (1), laquelle n'était probablement pas battue, au moment de sa chute, le jour de sa rentrée, et de Baguette Magique (3), très performante depuis qu'elle porte les oeillères pleines. Vendelogne (12) semble avoir franchi un petit palier cette année. Irréprochable, Cabriole Mag (8). Elle vient de réaliser de bons débuts dans les handicaps et ne s"élancera pas sans prétentions, à l'instar de Chanson Douce (9), qui vient d'enregistrer deux victoires consécutives. Présentées par une écurie actuellement en réussite, Constante (17) et Curly Basc (18) tenteront de venir brouiller les cartes à belle cote.

Sélection : 2.1.3.12.8.9.17.18

N	CHEVAUX	SEX	AGE	OEIL	JOCKEYS	POIDS	PERF.	GAINS / €	ENTRAINEURS	PROPRIETAIRES	COTE
1	BORA DES OBEAUX	F	5	-	T. BEAURAIN	71KG	Ts Th 1h 5h (15) 1s 3s Ts	52 160 €	N. DEVILDER	M NDEVILDE	5/1
2	BISE DE MER	F	5	-	A. GASNIER	70	4s 2s 1s Ts 4s 1h (15) 2s	67 365 €	A. LACOMBE	S.GUERIN	4/1
3	BAGUETTE MAGIQUE	F	5	-	A. CHITRAY	69	3h 1h 3h 2h As (15) Ts	109 920 €	E. VAGNE	HA DE SAINT R	8/1
4	LUCKY FLOWER	F	4	-	J. REVELEY	68,5	Th 8h 0h As 7h (15) 4h	19 120 €	ROB. COLLET	BA RACING	32/1
5	VAHINE DU BERLAIS	F	4	-	M. CARROUX	67	6h 9h 4h (15) 4s 1h As 2s	44 575 €	A. CHCHAILLE	MME C.LUCAS	23/1
6	HOJACARACOIS HAS	F	4	-	J. RICOU	67	Ts 5h 0h (15) 5s 1s 3s 8h	25 740 €	D. BEAUREGARD	S HAMEL STUD	24/1
7	EMILINE	F	4	-	T. VIEL	66	8h 1h 1h 2h 6h 6h 9h	38 475 €	L. VIEL	A.. COTTEVE	26/1
8	CABRIOLE MAG	F	4	-	A. POIRIER	66	3h 3h 1h 4p (15) 5p 1p 3p	24 500 €	A. COUETIL	A.MAGGIAR	12/1
9	CHANSON DOUCE	F	4	-	C. LEFEBVR	65	1h 1h 3h 3h 5h (15) Ts 0p	39 980 €	GUY DENUAULT (S)	G..DENUAUL	10/1
10	DYLAINE	F	5	-	M.. BILLARD	65	8h 2h Th (15) 9h 5h Ah	30 910 €	B. DUCHEMIN	C.LANGUED	39/1
11	SO CUTE	F	4	-	M. REGAIRZ	65	Th 5h (15) 6h	1 620 €	D. BRESSOU	MME P.PAPOT	38/1
12	VENDELOGNE	F	5	-	D. DELALAN	64	3s 8h 6h 1h 3h Ts 5s	44 320 €	W. MENUET	J.JUILLET	9/1
13	CARITAS GER	F	4	-	J. NATTIEZ	64	8h 6h 5h 5h 1s 2s (15) 2s	24 095 €	M.& S. NIGGE (S)	GT.RYAN	30/1
14	TRUST THE CAPTAIN	F	4	-	L. PHILIPPER	64	6s Ah 1s 2s 4s 7s 5h 2h	23 375 €	ROB. COLLET	S.VIDAL	43/1
15	BABY CAT DELAROQUE	F	5	-	Y. LECOURT	63	3h 1h 6h 6s 3s (15) 0s 2s	25 125 €	J. MERIENNE	J.MERIEN	29/1
16	DARLING DUST	F	5	-	D. UBEDA	63	2h 5h 3h (15) 5h 3h 7h 7h	27 020 €	D. BRESSOU	Y.LONGEPE	35/1
17	CONSTANTE E1	F	4	-	M. DELMARE	62	2h 1h 7s 6s 6s 2h 0h 6h	26 880 €	F.-M. COTTIN	EE CENTRALE	27/1
18	CURLY BASC E1	F	4	-	R. SCHMIDLI	62	1s 3h 0h 4h Ts 3s 2s 4s	13 465 €	F.-M. COTTIN	EE CENTRALE	21/1

1-BORA DES OBEAUX : Elle est sûrement montée en condition. Si elle n'accuse pas cette mésaventure, elle devrait se racheter.

2-BISE DE MER : Elle va effectuer sa rentrée sous une lourde charge mais le lot proposé n'a rien d'exceptionnel. Performante sur sa fraîcheur, elle mérite le plus grand respect.

3-BAGUETTE MAGIQUE : Elle a montré de solides moyens durant le premier semestre 2016. Elle va certes faire sa rentrée mais semble d'emblée en mesure de briller.

.4-LUCKY FLOWER : Elle n'a plus été revue en piste depuis le mois d'avril et a surtout besoin de rassurer. Dès lors, nous la regarderons courir.

5-VAHINE DU BERLAIS : Elle n'est pas réapparue en compétition depuis plusieurs mois et risque de manquer de rythme. Nous observerons sa prestation.

6-HOJACARACOIS HAS : Elle doit certes encore apprendre son métier mais semble amenée à réussir à un bon niveau lors de ces prochaines semaines. Bien qu'elle fasse une rentrée, il convient de s'en méfier.

7-EMILINE : Elle a enregistré d'emblée deux succès pour son nouvel entourage avant de décevoir. C'est une affaire d'impression.

8-CABRIOLE MAG : Elle demeure très perfectible et dépend d'un entraînement particulièrement adroit. Dans ce lot homogène, elle mérite d'être suivie de près.

9-CHANSON DOUCE : Elle vient de signer deux succès, dont le dernier obtenu sur le parcours proposé. Elle peut monter de catégorie avec des prétentions.

10-DYLAINE : Elle n'a sans doute pas encore retrouvé la plénitude de ses capacités après une longue absence. Pour une autre fois

11-SO CUTE : Elle reste difficile à situer, d'autant qu'elle ne possède aucune expérience dans les gros handicaps. Nous patientons.

12-VENDELOGNE : Elle s'adapte aux deux spécialités de l'obstacle. A l'issue d'un parcours limpide, un accessit est à sa portée.

13-CARITAS GER : Pour le moment, elle ne possède pas la petite étincelle pour faire la différence sur les balais. Pas d'emballement.

14-TRUST THE CAPTAIN : A priori, elle ne détient aucune marge de manoeuvre à ce niveau. Nous tentons l'impasse sur ses chances.

15-BABY CAT DELAROQUE : Sa forme actuelle est au beau fixe, contrairement à plusieurs de ses rivales du jour. Elle tentera d'en profiter pour briguer une place.

16-DARLING DUST : Ses trois courses de rentrée sont intéressantes mais elle ne semble pas encore au top. A voir.

17-CONSTANTE E1 : Elle vient de bien se comporter sur le tracé qui nous intéresse et bénéficie ici d'un petit poids de 62 kilos. Dès lors, elle a une chance à défendre.

18-CURLY BASC E1 : Elle demeure intermittente mais sa situation sur l'échelle des valeurs est intéressante. Elle peut tenter les amateurs de belles cotes.

Résultat et Rapports ALR1

DIMANCHE 18 SEPT 2016

ARRIVEE OFFICIELLE

14-12-4-10

TIERCE

O:96 000F (34)

D :13 000F (250)

QUARTE

O:755 000 F (4)

D:22 500 F(185)

FAVORIS:

(2) - BISE DE MER
(1) - BORA DES OBEAUX
(3)- BAGUETTE MAGIQUE
(12)- VENDELOGNE
(9) - CHANSON DOUCE

NOTRE CLASSEMENT

M.CHANCES:2.1.3.12.9.8.18.5
MEFIANCES: 6.7.17.15.13
OUTSIDERS :4.16.11.10
DELAISSES : 14

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS

-18

PMU ALR1 – PRONOSTICS MARDI 20 SEPTEMBRE 2016 – ALR1 11H47

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cote Sénégal	5/1	4/1	8/1	32/1	23/1	24/1	26/1	12/1	10/1	39/1	38/1	9/1	30/1	43/1	29/1	35/1	27/1	21/1
C Paris-Turf	6/1	7/1	5/1	30/1	15/1	14/1	36/1	9/1	12/1	42/1	20/1	17/1	19/1	23/1	26/1	21/1	16/1	19/1
BRUNO DIEHL	1		3		2		8		12		9		17		5			
YANN DAIGNEAU	3		18		11		8		6		13		1		2			
G.BERNH	2		1		3		11		8		9		18		5			
C.MEYER	8		10		15		13		1		3		2		9			
H.DEBRUYNE	12		3		2		1		8		17		5		7			
MARIO PUTRINO	1		8		12		9		17		5		7		18			
JOHAN GERARD	3		14		6		10		2		16		1		5			
LE PARISIEN	2		18		17		1		11		3		8		9			
LE REPUBLICAIN	8		1		2		3		12		9		17		11			
QUINTENET	12		2		1		3		14		17		18		8			
AIP	1		11		14		8		12		2		3		18			
SUD-OUEST	3		17		5		14		15		10		18		11			
RMC	2		14		17		18		3		1		8		9			
RADIO HAUTE	12		10		15		13		14		18		17		1			
SCOOPDYGA	8		2		3		12		9		14		6		1			

Liste type	1	3	2	8	12	9	17	5	7	18	11	14	6	13	15	10	16	4
N. de fois Cités	22	21	20	18	17	16	14	13	10	9	8	7	7	7	5	4	1	0
Pts attribués:	132	129	124	81	77	69	42	32	19	15	14	13	13	13	10	8	1	0

SYNTHESE PMU.FR

FAVORIS:1.3.2.8.12.9.17.5
OUTSIDERS:7.18.11.14.6.13.15.10
DELAISSES : 16.4

Analyse de la Presse

SELECTION : 2.1
B. CHANCES :12.9.18.3.17.8.6.16
OUTSIDERS : 5.7.13.4.11.14.10.15

S. Rapports ALR1 du DIMANCHE 18 sept 2016

Combinaisons	Rapport pour 500f	Nombres
C. Gagnant	38 500	27
C. Place A	7 000	47
C. Place B	2 000	173
C. Place C	8 500	39

Coup De Cœur	8				
Photo	1	3	2		
Forme	17	9	8	2	1
Régularité	2	8	5	1	3
Progrès	6	14	11	18	7
Jackpot	16	4	10	15	13
Chance Régulière	5	17	9	1	3
Cites En 1er P.	1	3	2	8	12

CAGNOTTES EN INSTANCE

MERCREDI	21/09/2016	5 088 000 F
JEUDI	22/09/2016	5 072 000 F
VENDREDI	23/09/2016	12 623 500 F
SAMEDI	24/09/2016	5 268 500 F

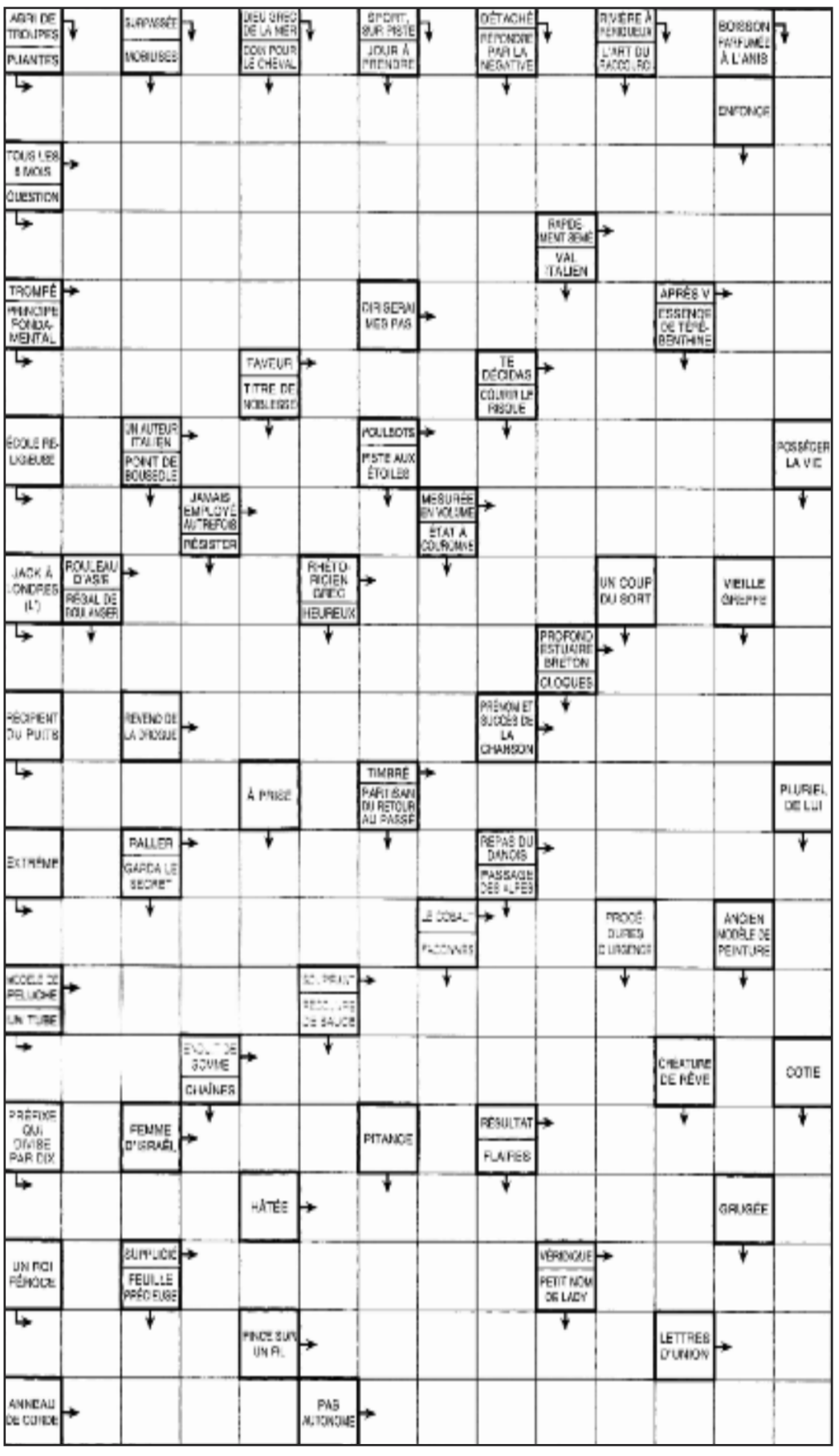
Coup De Cœur : Cabriole Mag (8) fait preuve d'une louable régularité depuis ses premiers pas en piste. Elle reste sur une prestation intéressante dans un handicap et semble très perfectible. Dans ce lot homogène, elle possède une chance évidente.

LE PLAT

De nombreux paramètres tels que la position du cheval par rapport à la corde, le poids qu'il porte ou la distance à parcourir, entrent en jeu pour pimenter la course. La course de plat se court le plus souvent sur une distance comprise entre 1600 et 2400 mètres ;

ALR1

MOTS FLÉCHÉS • N° 1572 (FORCE 4)



Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12(appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
⌘ **Relationnel :** vous aurez besoin de solide et de vrais dans vos échanges. Vous opterez plus de sincérité. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous saurez parfaitement vous organiser et vous maîtriserez tous les secteurs de votre activité. ▼ **Bien-être :** solide et volontaire.

Taureau
⌘ **Relationnel :** vous attacherez une grande importance à la famille et vous serez heureux des moments privilégiés que la vie vous offre. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous serez très créatif et vous aurez des solutions à toutes vos petites problématiques du jour. ▼ **Bien-être :** vous afficherez une belle résistance physique.

Gémeaux
⌘ **Relationnel :** début semaine tranquille qui vous trouvera plus solitaire ou plus méditatif. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** ce lundi, vous fuirez les contraintes et les obligations. Pour beaucoup, vous aspirerez à plus de liberté. ▼ **Bien-être :** entre deux états.

Cancer
⌘ **Relationnel :** vous verrez un ami que vous n'avez pas vu depuis longtemps. Vous consoliderez une relation ou un lien. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** journée parfaite pour les projets en tout genre. Pour d'autres, vous serez plus prévoyants et vous sentirez plus concernés par votre avenir. ▼ **Bien-être :** vous serez dans une forme d'hypervigilance, attention à l'épuisement !

Lion
⌘ **Relationnel :** vous saurez apprécier vos relations avec vos amis ou avec des personnes que vous appréciez. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** journée propice au travail, à la concentration et à l'enracinement. ▼ **Bien-être :** résistant mais attention à ne pas vous épuiser ! Ne surestimez pas de vos forces.

Vierge
⌘ **Relationnel :** vous vous efforcerez d'élargir vos horizons relationnels et vous serez ouvert à d'autres amitiés. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** belle journée pour consolider un savoir ou une connaissance. ▼ **Bien-être :** vous afficherez une belle énergie.

Balance
⌘ **Relationnel :** pour certains, ce lundi sera parfait pour vous rapprocher de votre famille ou pour consolider votre situation amoureuse. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** en ce début de semaine, vous serez ouvert aux changements. Pour d'autres, vous laisserez une grande place à l'imprévu. ▼ **Bien-être :** vous aurez de la ressource.

Scorpion
⌘ **Relationnel :** vous vous sentirez plus proche de votre moitié et vous aurez plus de choses à partager. Célibataire, trop sûr de vous ! ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** aujourd'hui, le travail d'équipe sera très protégé. Pour d'autres, vous prendrez des contacts intéressants. ▼ **Bien-être :** votre environnement aura une influence sur votre humeur.

Sagittaire
⌘ **Relationnel :** plus que jamais, vous aspirerez à plus d'harmonie, de douceur et de partage dans votre vie amoureuse ou familiale. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous vous investirez totalement dans votre activité. Pour certains, ce lundi sera mis sous le signe d'une accalmie, profitez-en pour régler ce que vous devez. ▼ **Bien-être :** vous aspirerez à plus de légèreté.

Capricorne
⌘ **Relationnel :** belle journée pour vous rapprocher de votre partenaire ou pour avoir de meilleurs échanges avec un de vos enfants. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** ce sera la journée des projets et des idées. Pour d'autres, vous serez dans l'action. ▼ **Bien-être :** vous serez d'excellente humeur et déterminé.

Verseau
⌘ **Relationnel :** ce lundi, la famille sera à l'honneur, et ce, que ce soit au positif comme au négatif. Pour d'autres, vous aurez besoin de rester au calme chez vous. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous serez amené à plancher sur un projet ou un dossier qui vous demandera énormément d'énergie. ▼ **Bien-être :** en mode réflexion.

Poissons
⌘ **Relationnel :** vous donnerez la priorité à l'amitié. Pour certains, vous attendrez énormément des autres. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** aujourd'hui, vos échanges avec les autres seront constructifs et nourrissants. ▼ **Bien-être :** assez dynamique et positif.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1571

■	P	■	E	■	B	■	P	■
G	E	N	T	I	L	L	E	S
■	R	U	I	N	E	■	P	O
G	R	I	O	T	T	E	■	L
■	U	■	L	E	S	T	E	E
O	C	R	E	R	■	A	N	■
■	H	E	R	I	T	I	E	R
D	E	A	■	M	I	■	R	O
■	■	L	A	■	R	E	V	I
B	R	I	S	E	E	■	E	D
■	U	S	E	R	■	P	R	E
O	D	E	■	G	E	R	A	■
■	I	■	C	O	P	I	S	T
E	M	B	E	T	E	S	■	R
■	E	■	R	■	R	E	P	U
E	N	T	E	N	D	■	A	C
■	T	O	M	■	U	R	U	S
C	A	N	O	T	E	■	M	■
■	I	N	N	E	■	R	E	T
O	R	E	I	L	L	E	■	I
■	E	R	E	S	■	E	S	C

A	E	■	C	A	■	E	■	Y
S	S	E	■	S	E	■	V	
E	E	■	P	O	I	N	T	E
A	N	T	E	■	L	E	V	A
O	■	I	N	F	O			
U	T	■	D	E	C	U	T	
R	E	■	I	I	■			
R	D	■	M	A	R	D		
A	■	R	E	V	I	S	A	S
E	■	E	D	E	N	■	A	C
E	■	P	R	E	C	I	S	E
A	■	H	E	U	R	T		
E	■	B	A	R				
T	E	■	R	E	C	I	T	E
S	■	T	E	S				
A	R	A	■	G	A	R	A	
E	■	S	O	I	■	M		
E	■	R	E	T	O	U	R	N
E	■	I	D	A	■	U	R	
S	■	E	S	C	A	R	P	E

SUDOKU N° 1239

8	2	1	5	7	9	6	4	3
7	9	5	4	6	3	2	8	1
6	4	3	1	2	8	9	7	5
3	5	2	6	9	4	7	1	8
9	1	7	2	8	5	3	6	4
4	6	8	7	3	1	5	2	9
5	3	6	8	1	2	4	9	7
1	7	4	9	5	6	8	3	2
2	8	9	3	4	7	1	5	6

MOTS MELÉS • N° 841

Célèbre lied composé par Franz Schubert

LA TRUITE

SUDOKU N° 1240

2		3	8		5	1		6
7				4				3
	9		1			4		
	2	9			8			
		7		2		3		4
5			3		9	8		7
6					3	7		
		5	7		4	2	1	
	7	8		5			3	

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE		HEURES DE PRIERES MUSULMANES	
• Cathédrale : 7H		• Fadiar :	05:59
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30		• Tisbar :	14:15
		• Takussan :	17:00
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30		• Timis :	19:15
		• Guéwé :	20:15

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 842

Cocktail à base de vin mousseux et de limonade

ABORDABLE
ALEVIN
BATTERIE
CALCINER
CIRQUE
CONFIT
COUTUMIER
CRISSE
DACTYLE
DECEVOIR
EMBALLANT
ETERNUE
EVENTEE
FRANCHISE
FROMAGE
LIVIDE
METEORE
NOTOIRE
PAYSANNE
PROTIDE
RENNE
SASSEE
SORNETTE
SURDOUE
TABLE
TIERS
TOURNIS
VIPERE
VIRULENTE

M	M	T	N	A	L	L	A	B	M	E	A	R	R	V
O	E	E	U	E	U	O	D	R	U	S	R	E	I	T
F	T	T	O	U	R	N	I	S	F	S	N	P	E	E
R	E	E	N	E	E	O	A	R	I	I	E	A	T	D
O	O	R	N	E	V	L	A	L	C	R	U	Y	T	I
M	R	N	I	E	L	N	B	L	E	C	Q	S	E	T
A	E	U	C	O	C	U	A	A	E	V	R	A	N	O
G	S	E	E	H	T	C	R	T	D	T	I	N	R	R
E	D	T	I	F	N	O	C	I	I	R	C	N	O	P
S	A	S	S	E	E	T	N	E	V	E	O	E	S	E
R	E	I	M	U	T	U	O	C	I	T	A	B	L	E
E	I	R	E	T	T	A	B	E	L	Y	T	C	A	D

BEACH SOCCER - SÉNÉGAL / CAP-VERT (BARRAGES RETOUR)

Les Lions à Lagos

L'équipe du Sénégal de beach soccer s'est qualifiée pour la Coupe d'Afrique des nations (Can), Nigeria 2016 grâce à sa victoire, hier aux Parcelles assainies, face à celle du Cap-Vert par 5-2 pour le match retour des barrages de la 2e édition de la Can du football de plage.



Les Lions (en blanc) face au Cap-Vert

OUMAR DEMBELE (STAGIAIRE)

Les Lions du beach soccer seront bien à Lagos pour la Can 2016. Les joueurs du sélectionneur national, Ngalla Sylla, ont validé leur ticket, hier, en battant le Cap-Vert par 5 buts à 2 en match retour des phases éliminatoires. A l'aller, le Sénégal avait gagné par 7-2 à l'île de Sal, au Cap-Vert.

Le match a été plié au dernier tiers-temps où les partenaires de François Amath Diouf ont retrouvé l'efficacité, qui leur avait manqué aux deux premières parties du match. Ce dernier, sociétaire de beach APLN (championnat local), insaisissable hier soir, a fait plier à lui seul la défense cap-verdienne. Son triplé a permis au Sénégal de confirmer sa suprématie sur son adversaire. Même si au début, les protégés de l'ancien joueur de l'Us Ouakam ont eu des sueurs froides.

En début de partie, le Sénégal a peiné à entrer dans le match. Amath F. Diouf a ouvert le score après quelques minutes de jeu. Le Cap-Vert a égalisé juste avant la fin de la première partie par son numéro 10, Elton Ramos. Dans la 2e partie, Sidney Ramos, alias "Mané", permet aux Requins bleus de reprendre l'avantage, après multiples tentatives manquées de part et d'autre. Le jeu est physique. Et les Sénégalais touchés dans leur orgueil parviennent à égaliser par Amath Diouf. Le but de Mamadou Sylla scelle la deuxième période (3-2) au profit du Sénégal. Dans la der, les 2 buts inscrits par Babacar Fall et A. F. Diouf, douchent les ardeurs cap-verdiennes, au grand bonheur des supporters sénégalais massés derrière les barrières avec quelques fans cap-verdiens. La Can de beach soccer est prévue du 13 au 18 décembre prochain à Lagos (Nigeria). ■

RÉACTIONS...

NGALLA SYLLA (ENTRAINEUR DU SÉNÉGAL)

"Nous demandons à l'Etat du Sénégal des moyens"

"Au début, le match était trop serré. Les joueurs confondaient vitesse et précipitation. Ils voulaient coûte que coûte tuer la partie. On leur avait dit de faire attention car le Cap-Vert est une bonne équipe. Les Cap-verdiens ont péché sur l'expérience, l'aspect physique et tactique. Aujourd'hui, prendre la Coupe d'Afrique, ce sera pour une quatrième. Si on la prend c'est bon, mais l'objectif principal c'est d'aller à la Coupe du monde aux Bahamas. Nous demandons à l'Etat du Sénégal des moyens. On ne peut pas rester ici sans des matchs amicaux. On a de belles plages. Des sponsors aussi sont là. Pourquoi ne pas inviter des pays comme le Maroc, le Cap-Vert, le Nigeria pour des matchs amicaux. Sérieusement, c'est ce qui nous manque. Si on parvient à avoir assez de matchs de préparation, on pourra s'en sortir. On pourra rivaliser avec le Portugal. Mais avec une préparation sans matchs amicaux, on se trompe. Et on risque d'avoir des surprises au mondial".

PUBRITO (ENTRAINEUR CAP VERT)

"Mes joueurs ont beaucoup flanché au niveau physique"

"Je suis très satisfait de mon travail et de la prestation de mon équipe. Je félicite beaucoup le Sénégal. Car c'est l'une des meilleures équipes d'Afrique. C'est le travail qui paie. Ma stratégie était de contrer le Sénégal. Cependant, mes joueurs ont beaucoup flanché au niveau physique. Maintenant, il faut travailler davantage pour pouvoir égaler le niveau du Sénégal."

LIBRE PAROLE

Ultime hommage au défunt professeur Yoro Fall

"L'ultime affront que j'ai fait à Yoro est de lui adresser, dernièrement en diverses circonstances, une éloge aux allures posthumes de son vivant. Devant cette silhouette d'ébène qui défiait la mort depuis des années, Je ne pouvais échapper à cet affront du disciple à son maître. Avec le Professeur Yoro FALL chaque conversation était une leçon de vie et chaque action devenait histoire.

Je l'ai suivi sur les traces de Koumbi Saleh et des citadelles d'Azuki et il me déroutait toujours par un passage obligé par Byzance ou Cordoue. Mais comment suivre les méandres d'un esprit aussi fécond qui jouait allégrement de l'arabe, de l'hébreu ou du basque ? L'éclectisme de Yoro FALL nous donnait tous le tournis avec cette fascination qu'il avait pour l'ésotérisme d'Ibn Arabi ou la frénésie descriptive d'Al Masudi ou d'ibn Jubayr. Sans crier gare, le professeur pouvait dériver vers les confessions de Saint Augustin ou la métrique de Khaly Madiakhaté Khala ou l'épopée dynastique qu'il maîtrisait avec une si grande finesse. L'esprit de Yoro avait toujours de l'avance sur nos pensées standardisées. Il s'est arrêté un moment sur les Grand places de l'Hégélianisme de gauche pour rapidement retrouver les cimes de l'authentique universalisme.

Yoro FALL a posé 4 balises majeures qui vont survivre son éclectisme encyclopédique :

1/la cartographie majorquine qui depuis Strabon situait enfin l'Afrique sur le champ de la "raison Graphique ". Ce travail pionnier demeuré méconnu reste pourtant la première tentative pour l'historiographie sénégalaise d'une définition de l'espace africain avec sa cohérence géographique (L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne : les cartes majorquines : XIV-XVème s, Paris, Karthala, 2000).

2/ le dépistage des villages de la vallée du Sénégal qu'il a recensés et replacés dans un continuum archéologique et protohistorique qui permet de donner une cohérence aux dynamiques humaines de la Sénégambie. (Birahim DIOP avait pris le relais avant de précéder son maître dans les prairies de l'éternité) ;

3/ l'identification des toponymies d'Albakri du Wagadu au Kanem Bornu qui a jeté les bases de la toponymie et l'anthroponomie au Sénégal ;

4/ Yoro Fall a ouvert l'interdisciplinarité par une culture historique encyclopédique et une aptitude à valoriser tout le spectre des sources portugaises, arabes comme les données de l'archéologie et de la linguistique. Cet indépassable héritage interdisciplinaire, fait de Yoro FALL le lien vivant entre Archéologie, anthropologie et histoire dans l'historiographie sénégalaise. Ces pistes resteront incontournables pour toute tentative de réécriture de l'Histoire du Sénégal. Ce n'est donc point un hasard si ses dernières années de vie aient été consacrées au projet Hgs dont il était le rapporteur général.

Dieu l'accueille au paradis des justes. ■

MAMADOU FALL
Mouna 13 septembre 2016.

REVUE TOUT TERRAIN

LYON

Aulas donne sa version pour Adebayor

A l'issue du match nul de son équipe à Marseille ce dimanche (0-0), Jean-Michel Aulas est revenu sur l'arrivée avortée d'Emmanuel Adebayor (32 ans) à Lyon. Le président de l'OL a confirmé que c'est Bruno Genesio qui avait pris la décision de s'opposer finalement à la venue de l'attaquant togolais. "Il nous fallait un joueur grand par la taille, les deux ont été approchés rapidement, on a très vite fait signer Jean-Phiippe Mateta, avec qui on était en contact depuis longtemps. Entre temps, Emmanuel a accepté aussi de venir, mais avec deux jours de retard. On pouvait assurer un transfert d'un côté et un salaire important de l'autre. Mais c'est Bruno (Genesio) qui a pris la décision finale et on a suivi cette décision du staff", a expliqué le dirigeant rhodanien au micro de Canal+.

ATLETICO

Griezmann a la cote en Angleterre

De retour au top avec l'Atletico Madrid, Antoine Griezmann (25 ans, 3 matchs et 4 buts en Liga cette saison) pourrait faire l'objet de nombreuses sollicitations en Angleterre l'été prochain. A en croire le Daily Star, Chelsea, Manchester United et Manchester City envisageraient en effet déjà de faire de l'attaquant français leur priorité de recrutement pour la saison 2017-18. Alors que la saison 2016-17 ne fait que commencer, les tabloïds anglais sont déjà au taquet.

MAN U

Mourinho doublement en colère



A nouveau battu par Watford (1-3) dimanche à l'occasion de la 5e journée de Premier League, Manchester United a montré un visage globalement inquiétant sur la rencontre. Au coup de sifflet final, l'entraîneur José Mourinho a ciblé deux coupables : ses joueurs et, comme souvent, l'arbitrage ! "Je ne suis pas vraiment content. (...) On ne peut pas contrôler la chance de l'adversaire ou l'arbitrage, mais nous pouvons contrôler nos erreurs individuelles. Nous aurions dû presser leurs milieux, a souligné le technicien portugais. Je suis préoccupé quand on n'obtient pas les résultats que l'on veut." Après une série de 3 défaites consécutives toutes compétitions confondues, les Red Devils ont en effet de quoi s'inquiéter.

OM

Le message de McCourt aux supporters

En raison des performances décevantes de l'Olympique de Marseille depuis plusieurs mois, le stade Vélodrome a du mal à afficher complet. Mais le futur propriétaire du club phocéen, Frank McCourt, entend bien reconquérir le public olympien. "Les supporters ne veulent qu'une chose : que l'équipe gagne, qu'elle aille bien. Ils veulent la soutenir, aussi. Ils reviendront en grand nombre parce que notre envie de gagner est réelle, notre investissement est sérieux. Ils prendront connaissance de notre projet, nous répondrons à leurs questions. Je pense qu'ils seront très enthousiastes. Au final, les supporters veulent que leur équipe joue bien, c'est ce que nous voulons aussi. Nous sommes sur la même longueur d'ondes, a assuré l'homme d'affaires américain dans les colonnes du quotidien La Provence. Nous voulons regarder vers l'avenir et mettre notre projet à exécution pour ramener le titre de champion à Marseille." Pour commencer, le Bostonien assistera ce dimanche au choc contre l'Olympique Lyonnais à l'occasion de la 5e journée de Ligue 1.

ARSENAL

City à l'affût pour Alexis Sanchez

Lié à Arsenal jusqu'en juin 2018, Alexis Sanchez (27 ans, 5 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) discute actuellement prolongation avec la direction de son club. Mais l'attaquant chilien se montre dur en affaires, exigeant notamment un salaire conséquent : 233.000 euros par semaine, soit un peu plus de 12 millions d'euros par an. Si les deux parties venaient à ne pas s'entendre, Manchester City pourrait alors sauter sur l'occasion, rapporte le Sunday Express. L'ancien Barcelonais serait en effet très apprécié du nouveau manager des Citizens, Josep Guardiola.

CHAMP. EUROPE

France - 5e journée
Caen - PSG 0-6
Monaco - Rennes 3-0
Nancy - Nantes 1-1
Lorient – Lille 1-0
Bordeaux – Angers 0-1
Toulouse – Guingamp 2-1
Dijon – Metz 0-0
Montpellier – Nice 1-1
St Etienne – Bastia 1-0
Marseille - Lyon 0-0

Angleterre - 5e journée
Chelsea - Liverpool 1-2
Hull City – Arsenal 1-4
Man. City – Bournemouth 4-0
Leicester – Burnley 3-0
West Brom. - West Ham 4-2
Everton - Middlesbrough 3-1
Watford - Man. U 3-1
Southampton - Swansea 1-0
Crystal Palace - Stoke City 4-1
Tottenham - Sunderland 1-0

Espagne - 4e journée
Betis Séville - Grenade 2-2
Leganés - FC Barcelone 1-5
Atl. Madrid – Gijon 5-0
Eibar - FC Seville 1-1
Las Palmas – Malaga 1-0
Osasuna - Celta Vigo 0-0
Athl. Bilbao - FC Valence 2-1
Villarreal - Real Sociedad 2-1
Esp. Barcelone - Real Madrid 0-2
Aujourd'hui
18h45 Alaves - La Corogne

Italie - 4e journée
Lazio - Pescara 3-0
Naples - Bologne 3-1
Udinese - Chievo 1-2
Cagliari - Atalanta 3-0
Crotone - Palerme 1-1
Sassuolo - Genoa 2-0
Torino - Empoli 0-0
Inter – Juventus 2-1
Fiorentina - AS Rome 1-0

Allemagne - 4e journée
Cologne - Fribourg 3-0
Hoffenheim - Wolfsbourg 0-0
Bayern - Ingolstadt 3-1
Dortmund – Darmstadt 6-0
Francfort – Leverkusen 2-1
Hambourg - RB Leipzig 0-4
M'Gladbach – Breme 4-1
Augsbourg – Mayence 1-3
Hertha Berlin - Schalke 2-0

ÉLIMINATOIRES CAN U17 - SÉNÉGAL / GUINÉE

Les Lionceaux perdent la première manche

L'équipe du Sénégal cadette a été battue (0-1), ce samedi au stade Demba Diop, par celle de la Guinée en match aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) U17, Madagascar 2017.



LOUIS GEORGES DIATTA

L'objectif était de bien démarrer la manche aller à Dakar pour le dernier tour des éliminatoires de la Can U17, Nigeria 2017. Mais l'équipe cadette du Sénégal n'y est pas arrivée, samedi dernier, face à celle de la Guinée au stade Demba Diop. Les protégés du sélectionneur national, Aly Male sont complètement passés à côté du match. Ce sont plutôt les hommes du coach Souleymane Camara qui ont fait une bonne opération en battant les Lionceaux par 1 but à 0. Ce léger avantage permettra aux Guinéens d'aborder la manche retour avec plus sérénité, devant leur public en plus. Vu le déplacement massif des supporters guinéens à Dakar, samedi, on imagine déjà l'ambiance à Conakry pour le match retour, surtout après cette victoire.

La rencontre a démarré difficilement pour les 22 acteurs qui avaient du mal à bien se tenir à cause de la fine pluie tombée sur la pelouse synthétique de Demba Diop quelques minutes avant le coup de sifflet de début de match de l'arbitre libyen, El Sharif Ayman Bisheer Hassan. Les Guinéens n'ont pas tardé à remporter la bataille du milieu. La différence de gabarit jouant au profit de l'équipe visiteuse, celle-ci a multiplié les assauts dans le camp sénégalais. A force de pousser, les poulains d'Aly Male ont cédé à la 26e minute de jeu. Sur un corner sur le côté droit de la défense sénégalaise, Ismaëla Traoré saute plus haut que tout le monde et dépose, de la tête, le ballon au fond des filets.

La ballade guinéenne

La domination du Syli national est totale mais les visiteurs n'arrivent pas à aggraver le score. Trop euphoriques, les joueurs guinéens perdre leur lucidité à l'approche de la surface de réparation adverse.

La pause n'a rien changé à la physionomie de la rencontre. Les Guinéens se baladent et imposent leur puissance physique devant les joueurs sénégalais presque inexistants. Seul le gardien de but, Arona Samba a réalisé un match digne de ce nom grâce à ses arrêts remarquables. Les rares occasions du Sénégal sont intervenues dans les dix dernières minutes du match avec les changements effectués par l'entraineur (50e, Arona Diawara et Bassirou Ndiaye respectivement à la place de Papa Ndiaga Yade et Mohamed Victor Diagne, 59e, Adama Diom remplace Mohamed Diop).

Avec cette défaite à domicile, les Lionceaux se compliquent la tâche dans leur quête d'un ticket qualificatif à la Can U17, Nigeria 2017. Ils devront donc se surpasser pour réaliser l'exploit face à la Guinée à Conakry dans deux semaines pour le match retour. ■

FEUILLE DE MATCH

SÉNÉGAL : Arona Samba - Sambou Sarr, Fostino Manga, Assane Bèye Bassirou Sène - Ousmane Ba, Mohamed Victor Diagne (Bassirou Ndiaye, 50e), Mohamed Diop (Adama Diom) - Pape Ndiaga Yade (Arona Diawara, 50e), Alioune Abdoulaye Sow, Issa Soumaré. **Entraineur :** Aly Male

GUINÉE : Ibrahima Sylla - Ibrahima Sorry Soumah, Issiaga Camara, Ismaela Traoré, Mbemba Camara - Sékou Camara, Aguibou Camara, Salia Bangoura - Facinet Doss Soumah, Djibril Fandjé Touré, Naby Bangoura. **Entraineur :** Souleymane Camara

SOULEYMANE CAMARA (COACH GUINÉE)

"On a su tirer profit de notre condition physique"



"L'objectif était de gagner. On dit souvent que les Guinéens, physiquement sont nuls mais techniquement on joue bien au ballon. J'ai essayé de cumuler les deux tendances pour tromper les adversaires. L'avantage pour nous et qu'on a beaucoup travaillé l'aspect physique. Ce sera un match piège pour nous au retour. Si on encaisse 2 buts à domicile, c'est la mort pour nous. C'est à nous de rester prudent pour garder l'acquis. On pensera à marquer plus si on a les possibilités. L'objectif, c'est la qualification. On a encore beaucoup de choses à faire. Il y a eu 6 recalés dans mon effectif par la Caf. Depuis lors je joue avec 18 joueurs et cela a trompé les adversaires. Quand on a étudié l'équipe sénégalaise, on s'est dit que techniquement, c'est une équipe qui joue bien au football. Donc, pourquoi ne pas travailler l'aspect physique. C'est ce qui nous a permis de rentrer avec les points de la victoire".

ALY MALE (COACH SÉNÉGAL)

"On a manqué de sérénité et de rigueur en défense"

Le sélectionneur national, Aly Male, a reconnu, lors du point de presse d'après match, la suprématie de l'équipe cadette guinéenne sur la sienne à l'issue de la défaite (0-1), samedi dernier. Selon lui, il est possible de renverser la tendance au retour à Conakry.

L.G. DIATTA

Est-ce qu'il y a des regrets après avoir perdu à domicile ?

Je n'ai pas de regret parce quoi qu'on puisse dire, l'adversaire a été aujourd'hui (samedi) meilleur que nous. On n'a pas joué sur notre vraie valeur. On n'a pas fait ce qu'on voulait faire, les joueurs ont raté beaucoup de passes, peut-être à cause de la pluie.

Pourquoi vous dites que vous n'avez pas joué sur votre vraie valeur ?

En football il y a des choses qu'on ne peut pas expliquer. Après on va voir et analyser le match. On n'a pas donné ce qu'on attendait de nous. On n'a pas eu les occasions qu'on voulait. En défense, on n'a pas été serein et on a manqué de rigueur. Sur le but, je pense qu'on a bien travaillé les coups de pied arrêtés. Si on prend un but pareil, je mets ça sur le compte de la jeunesse. C'est le football, on n'a qu'à assumer et travailler encore. On va rectifier.

Est-ce que la puissance athlétique des Guinéens vous a posé des problèmes ?

Quand je les ai vus au début, j'ai dit qu'il faut qu'on joue vite. On a travaillé sur ça en livrant un match contre l'équipe U20 du Sénégal. J'ai dit aux joueurs, si vous voulez aller au combat, on ne va pas exister durant la rencontre. En début de



match, durant trente minutes, on a joué des balles de combat qui n'ont servi à rien. Je leur avais dit de lâcher le ballon et de jouer dans les espaces. C'est sur ça qu'on pouvait les battre. L'adversaire a eu beaucoup d'opportunité mais n'a marqué qu'un seul but.

Justement, l'adversaire a eu beaucoup d'occasion pour un seul but. Est-ce que cela constitue un signe d'espoir pour vous ?

Bien sûr que c'est un signe d'espoir parce qu'on aurait pu prendre 2 ou 3 buts. Il y aura un match retour. Ils nous ont battus ici, pourquoi on ne peut pas les battre chez eux. C'est le football qui est comme ça. Peut-être que nos joueurs ne pouvaient pas jouer ici par manque de concentration. Compte tenu de tous ces facteurs, au match retour il faut qu'on se donne à fond. Soit on est qualifié soit on est éliminé. On va jouer libéré.

Qu'est-ce qu'il vous faut pour renverser la tendance au match retour ?

Je vais dire aux joueurs de jouer, tout simplement. Qu'ils ne se préoccupent de rien. Qu'ils se disent que c'est le match de leur vie. Quand ils rentreront sur le terrain, je leur dirais de faire ce qu'ils veulent. L'essentiel, c'est de se qualifier. ■

FOOT

La FSF met fin à sa collaboration avec Malick Daff

Le Comité d'urgence de la Fédération sénégalaise de football (FSF) a mis fin à la collaboration avec l'entraîneur adjoint de l'équipe nationale des moins de 20 ans, Malick Daff, pour indisponibilité, a-t-on appris de source officielle. La mesure a été prise mercredi lors de la réunion dudit comité, indique un communiqué de l'instance dirigeante du football national, rendu public samedi. Lors de cette rencontre, rapporte la note, le comité d'urgence a entendu le Directeur technique national, Mayacine Mar, avant de décider de mettre fin aux fonctions de Daff pour "cause d'indisponibilité liée à ses nouveaux engagements" au Jaraaf. Malick Daff a été nommé cette saison, entraîneur du club de la Médina. Il était l'adjoint de Joseph Koto depuis quelques années avec la sélection nationale U20. L'ancien entraîneur du Port et de l'Union sportive de Ouakam (Uso) avait participé en 2015, à Dakar, à la Coupe d'Afrique des nations (Can) avec l'équipe nationale junior qui avait perdu la finale devant le Nigeria, avant de terminer quatrième lors du Mondial en Nouvelle Zélande.

APS

